

le liam

limerot 41 / 42 / 43

setanbr 1987

50 f.



LEIRR ATLAUNTIQ

la mort dil romontsch

***toponymie bretonne
en pays nantais***

calvaires de L.A.



*Ecrire
le
Gallo*

SOMAEERR

EDITORIAU	P. 3
LE GALLO DU PAYS NANTAIS	p. 4
EUGENE COGREL / UJEN KOGRE	p. 10
LA NE A JENW BATIS	P. 11
LANGUE DU PAYS DE LA MEE	P. 14
LE PARLEMAN D'ILEU	p. 19
ECRIRE LE GALLO	p. 20
LA MAUMARIEE	P. 22
LE VIEUX MARCOU, LE ROUTCHIN	P. 25
CALVAIRES DE LOIRE-ATLANTIQUE	p. 27
LA MORT DU ROMANCHE	p. 39
DUMAEZOE A VINYOE	p. 44
TOPONYMIE BRETONNE	p. 46
VOZ ETZ LA PARAULL: LE CUAB	p. 57
ALTERNANTES	p. 60
BERTAeyN / BREIZH	p. 62
AFILONJAey	p. 63

ONT COLLABORE A CE NUMERO

TEXTES

Ronan DANTEC
Serge JOUIN
Jean Pierre FLEURY
Matau GUIHALON
Ujèn KOGRE
Eriq LEFAEVR
Ernestine LORAND
Yann MIKAEL
Gilles MORIN
Albert POULAIN
Jan Luq RAMEU

PHOTOGRAPHIE

PHOTOTHEQUE DASTUM p. 6

CARTES

Serge JOUIN p.14
Yann MIKAEL p.47-48-51
Jan Luq RAMEU d'après p. 4-5-20
Jean Paul CHAUVEAU
Jan Luq RAMEU p.39
FURER / JANKA P.41

COMPOSITION

Dominique JUMEL
Jan LUQ RAMEU

DESSINS

Valérie JAULIN :
p.12-23-24-25-26-44-45-54-
56-58-59
Albert POULAIN :
p.27-28-29-30-31-32-33-34-
35-36-37-38

COMITE DE REDACTION

Valérie JAULIN
Dominique JUMEL
Jan Luq RAMEU

BZH:1 2 3 4 5 6 7

Ien, daeu, tri, quate, cinq, six, set

Unan, daou, tri, pevar, pemp, c'hwec'h, seizh

Uno, dos, tres, cuatro, cinco, seis, siete

One, two, three, four, five, six, seven

Uno, due, tre, quattro, cinque, sei, sette

(1)

Dans le limero 8 du LIAN, à la Saint Michie octante set, j'écrivions en françoüs: "La Loire Atlantique est depuis une dizaine d'années aministrativement séparée de la Bretagné. Le découpage régional institutionnalisé par le décret du 14 mars 1964 qui l'a fondue au sein de l'artificielle et impersonnelle région dite "Pays de Loire" est bien sûr trop gros pour être honnête. Le drame, c'est de constater aujourd'hui que même certaines des forces progressistes (partis, syndicats...) semblent avoir accepté cette mutilation, alors que l'intoxication des médias et de l'administration n'a jamais été aussi forte...".

Set ans ensieute, rin n'a té ervaeugé. Fanch MITT a mins note espouér en mittes et le tirou d'traits n'a mins que quate talars (2) sù le tout nouviao logo de la Bertaigne tourjou etcheissée. Qui s'ercommandent de DE GAOLE ou qui s'ervendiquent de Gaoche, les partis François ont tous pæur d'ene Bertaigne rasserée, ercaopie et qui s'ergromerait. Ils restent don tout bobiat devant l'ouvrage de PETAÏN et erfusent d'ervenir sù ene tuerie qui vaot bin ielles de BARBIE.

Eyou que n'y a zæu un p'tit d'ervæugerie est dans c'que présentions en octante de

même:

"Les Amis du Parler Gallo n'acceptent pas pour leur part le découpage de 1964, mais s'ils soutiennent l'action du Comité pour l'Unité Administrative de la Bretagne, ils tiennent aussi à faire remarquer que la Loire Atlantique est en Bretagne Gallèse, ou Haute Bretagne. C'est que certains "nantais" ne conçoivent encore le cinquième département breton que comme une terre à rebretonniser et à receltiser. Pendant longtemps les Parlers de BLAIN, CHATEAU-BRIAND ou GUÉMENE-PENFAO n'ont jamais été pour eux que du français déformé sans intérêt. Maintenant que le combat pour la défense et la promotion du patrimoine culturel et linguistique de la Bretagne orientale est désormais bien lancé, ils changent à peine d'attitude".

Suite page 9



LE GALLO DU PAYS NANTAIS

Le gallo est la langue traditionnelle de tout le Pays nantais, à l'exception d'une petite partie du Pays guérandais où le breton est resté vivant jusqu'au début du siècle. En effet, on parlait breton dans cinq villages de la commune de BATZ (KERVALET, KERMOUZEN, ROFFIAT, TREGATE et PENC'HASTEL). Pour le reste, on a parlé et on parle gallo en Brière, dans le Pays de La Mée et dans le Pays de Retz.

Nous nous proposons ici de montrer la place des parlers gallo du Pays nantais dans l'ensemble britto-roman.

Alan J. RAUDE divise le gallo en trois aires dialectales: le Nord, le Centre et le Sud. Le Centre correspond à peu près

au Pays vannetais gallésant et au Pays de la Mée. Le Sud correspond lui au Sud de la Loire.

On peut voir sur la carte que ces aires se différencient, entre autres, par des règles de grammaire. Au Nord, on a souvent des formes du singulier et du pluriel différentes alors qu'au Centre et au Sud, celles-ci ont des formes identiques.

Nord: "in chapè" ; "dè chapya-ou"

Centre, Sud: "in chapé-ou" ; "dè chapé-ou"

Nord: "in jva" ; "dè jva-ou"

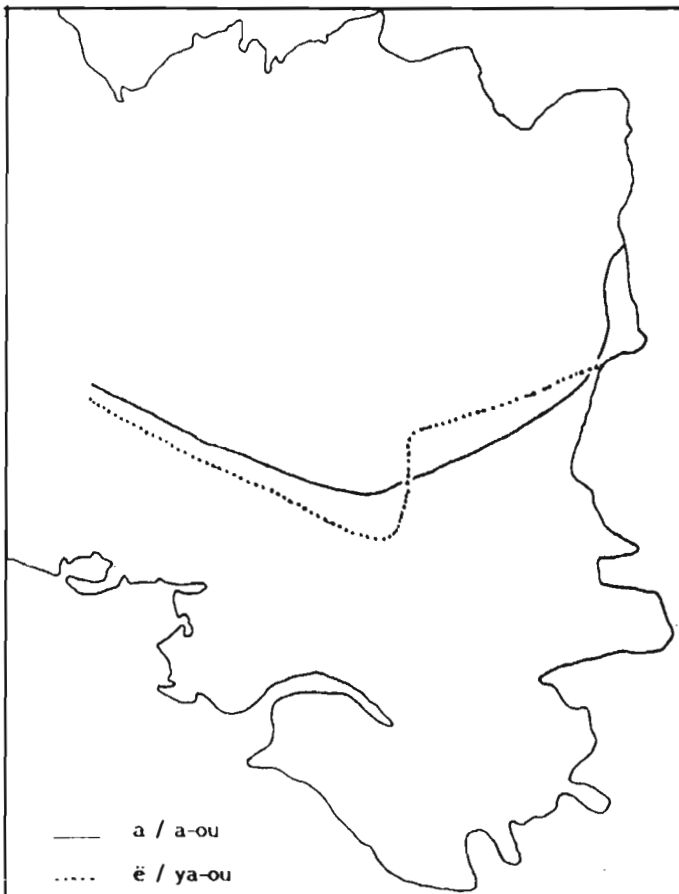
Centre, Sud: "in jva-ou" ; "dè jva-ou"

Nord: "in pomyë" ; "dè pomyé"

Centre, Sud: "in pomyë" ; "dè pomyë"

Le Pays de La Mée partage avec le Sud du Pays rennais des prononciations originales des groupes consonnantiques *cl* et *fl*. Voilà ce qu'en dit Alcide LEROUX dans "**Marche du patois actuel dans l'ancien Pays de La Mée**", 1886:

"L précédé d'un *c* ou d'un *f* se prononce d'une façon toute particulière que vraisemblablement l'on ne retrouve dans aucune langue. C'est un des sons les plus difficiles à produire et à saisir pour celui qui n'en n'a pas l'habitude dès son enfance. L'articulation se compose du *ch* français, tel qu'il se prononce dans **chenu**, **cheval**, ou plutôt du *ch* allemand dans **ich**, ou du *c'h* breton dans **c'hell**, et de la syllabe *ll* qui doit se lier intimement à la voyelle ou à la diphtongue qui suit. Tous ces sons et articulations se fondent de manière à ne former qu'un même son. L'air doit alors passer, non sur la langue, mais à côté seulement de langue.



LIMITE SUD DES ALTERNANCES DE NOMBRE

Exemple: **Clou, claie, souffler**, que l'on prononce **c'hliou, c'hliâ, sou-c'hlië**".

Le Centre et le Sud ont également conservé la prononciation du I mouillé final dans les mots masculins alors qu'il s'est amuit au Nord.

Exemple:

Nord: "**trava**"; "**consè**"

Centre, Sud: "**travay**"; "**consèy**"

Les parlers du Pays de Retz et de CLICZON sont très caractérisés. Ainsi beaucoup de finales en **é, éy** au Nord et au Centre y sont prononcés **ay**.

Exemple:

Nord, Centre: "**gonfyé**"

Sud: "**gonfyay**"

De même, la diphtongue **yé, yë, yè** du Nord et du Sud y est souvent réduite à **é, è**.

Exemple:

Nord, Centre: "**pomyë**"; "**rivyèr**"

Sud: "**pomé**"; "**rivèr**"

Enfin, à une consonne sourde du Nord et du Centre correspond souvent une consonne sonore au Sud.

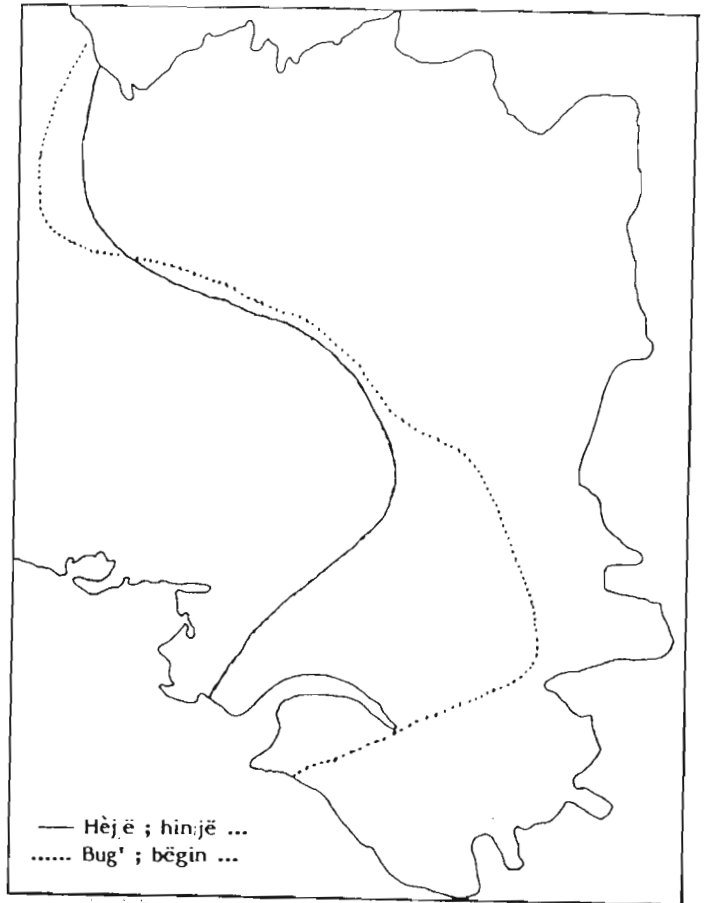
Exemple:

Nord, Centre: "**outi**"; "**sëkrè**"

Sud: "**oudi**"; "**segrè**"

Le gallo du Pays de Retz se différencie du poitevin par la conservation de la diphtongue **èu** (prononcée **é-ou**) alors que la poitevin l'a transformée en **éa**. On trouve cette dernière forme seulement dans l'extrême Sud du département ("**chatya**": chateau à VIEILLE-VIGNE).

Les parlers gallo du Pays nantais ont donc plusieurs caractéristiques phonétiques méridionales. Cependant les influences celtiques n'y sont pas moins nombreuses



LIMITE EST DES MOTS D'ORIGINE BRETONNE

que dans le reste de la Haute-Bretagne. C'est ce que l'on peut observer sur cette carte avec deux exemples:

"**hèj è**", "**hinj è**", ... pour **secouer** (**hejañ** en breton).

"**Bëgin**", "**buyin**", ... pour **vers de terre** (**bu-zhug(enn)** en breton).

Avant de présenter des exemples des différents Pays, on peut terminer cette présentation par un point de conjugaison. Le passé-simple est généralement en **i** dans l'ensemble du domaine gallo (**il chauntit, il pernit**). On a quelques variantes dans le Pays nantais.

Exemple: Passé-simple du verbe **ALAE**, "**alé**".

VARADES:

J'ali
Tu alis
Il alit
J'alim

Vôz alitt
Il alirr

NOZAY:

J'ali
Tu alis
Il alit
J'alityom
vôz alitt
il alirr

LA CHEVROLIERE:

J'ali
Tu alis
Il alit
J'alim
vôz alitt
Il aliren

SAINT ETIENNE DE: J'ali

CORCOUE

Tu alis
Il alit
J'alim
Vôz alitt
Il aliran

Nous donnons ici quelques exemples de vocabulaire du Pays de Guérande, de la Brière, du Pays de La Mée et du Pays de Retz. On peut aisément y voir des particularités phonétiques qui n'ont pas été développées ci-dessus.

(exemple: T → K dans le Pays de Retz; Y → DJ en Brière).

LE PAYS DE GUERANDE

ané: aujourd'hui

bèr': boire

bëyin, bëgin: vers de terre

karikèl': petite charette (breton: **karrigell**)

day: doigt

anféné: ensorceler

étran-yé: étrangler

fërdiyoy: frileux

fyeu: fléau

é-ou: eau

jèd': jatte

hinjé: secouer

jarza-ou: vesce sauvage

kyoché: boiter

mél': nêfle

mézé: maintenant

morgouy': méduse

ozé-ou: oiseau

pigossé: picorer

poézou: poison

rakouè: petit d'une nichée ou d'une famille

rinjé: ruminer

rossé-ou: ruisseau

syed': suivre

souray: soleil

tërnu: agrostis (papillon de nuit)

torch': coussin (breton: **torchenn**)

torné: tourner

vin-y: vin

véson-y: voisin



LA BRIERE

avèt': abeille
abouédjé: aboyer
Bëryèr', Bërdjèr': Brière
bëdjîn, bëyin: ver de terre
buzà: buzzard
bëldjé: bélier
byin nay: sarrazin
è-o: eau
févèrdjé: février
jéd': jatte
grou: glace
hub': moustique
judèl': foulque
kana: canard
korzé-o; kouarzé-o: roseau utilisé pour

couvrir les toits
karikèl': petite charette
leur': loutre
lyon: lien
margouy: méduse
monyé; moné: meunier
nébufar': nénuphar
pobron: renoncule (breton: **pav-bran**)
popit: nénuphar
rossé-o: ruisseau
sèyou: moissonneur
torzè: veau
vizèl'; vidèl': liseron
yèp': guêpe
zarzé: vesce sauvage



21 - St JOACHEM - Fouage de la motte

Charbon dē Brièr': la tourbe.
Karbonad': première couche de tourbe de mauvaise qualité.
Rokau, rokou: la tourbe riche, de premier choix.
Touji: tourbière.
Mar': pelle recourbée pour "lever la motte", sorte de houe.
Paré: dégager proprement la tourbe en enlevant la terre noire qui la recouvre immédiatement.
Ekobé, ékobué, égobé, ékopé, égodé,...: retirer la couche superficielle qui recouvre la motte.
Mulon: un tas de mottes.

LE PAYS DE LA MEE

abërlan-ou: prétendant
adjigné: exciter
anchlou: enclos
anchyin-m': enclûme
anpozé: empêcher
antèl': bûche
balé: balancer
bëli: bélier
bërchouz': beaucoup
brèzé: pleurer
cho: partie supérieure du visage
chuté-ou: chien
dërinsé: déraciner
ékarichlyé: érafler
ézip'; ézib': agile
èvu: acqueux
ëyiz': église

gouch: jeune truie
ja-ou: coq
kënë-ou: enfant
mirdolé: enjoliver
mouyé: pleuvoir
marb': essieu
patach': pomme de terre
pinjë': puiser
prim': printemps
rouézon: rogations
Soularn': Est
syochë: boiter
souchlyé: souffler
tâch': clou à sabot
vur': vue
volè: nénuphar

LE PAYS DE RETZ

achalé(s)': réchauffer (se)
ad-lézi: désœuvré
aguzé: aiguïser
amaroutt: matricaire
ané: aujourd'hui
akind': atteindre
ardré: endroit
béniké: bénitier
bësson: jumeaux
bërgè: bélier
byé nèr': sarrazin
bigin: ver de terre
chinb': chambre
chyan: chien
dant': dompté

drèké: droitier
emarlanj': mésange
fërmikèr': fourmilière
fëy: fille
fruké: fruitier
gërlè: grillon
honch': ajonc
kèt': cette
kyou: champ
kamomin': camomille
koub': couple
kouézay: fenêtre
kouté-ou: couteau
koyé: collier
lèré: laisser

mokay: moitié
mouzi: moisi
nozèké: noisetier
ouézé-ou ; inzé-ou: oiseau
oudi: outil
pégi : pays
përtuzay: troué
pinul': pilule
pouz': pousse
segré: secret
soukin: soutien
sunassé: suinter
tapin ; tapon: pièce, morceau
tarzé: tarder
vouèté: voter,
yon: gland

J. L. R.

Au jour d'aneit, de FOUGERES à CLISSON et d'PLOUHA à ANCENIS, y a des jienes qui tchittent lous chomettes pour vni n'ouaïder a desembourber la chérette es côtes des pû tout jienes. J'ermercions ille tous ieux qu'ont amendé c'te limero 40-41 du LIAN do c'te rimandelle du paï de RDON, qui souffert côr pû que l'z-aotes de l'etcheisserie de l'occupation:

"Est dans 10 ans lure lure, (bis)

lure lure ma berbi

tant que l'lurao est ille

s'ra trop tard

de l'ver la coue

quand l'lurao sra pu sez nous!"

Après 10, v'avez justenément 9 et 8 peis 7, 6, 5, 4, 3, 2 et 1. Putôt que d'compter

BIBLIOGRAPHIE

- Alcide LEROUX - "Marche du patois actuel dans l'ancien Pays de La Mée"
- Yann MIKAEL - "Glossaire du parler de GUEMENE-PENFAO"
- Eloi GUITTENY - "Le vieux langage du Pays de Retz"
- André ARLEO - "Les parlers de la Brière"
- Joseph PEREON - "Patois du marais salant de la région de GUERANDE"
- Jean paul CHAUVEAU - "Le gallo, une présentation"
- G. DOTTIN, J LANGOUET - "Glossaire du parler de PLECHATEL"

sû lous daïs guerroués les années qui s'ergerent, les Bertons frint bin mieux, m'est avis, de s'dire: "Si dans 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7... anneys, les promettous et les erfusous n'ont pas ermins le cinquième département en Bertaigne, je nous ferons la justice sans y attende sû l'z-aotes.

(1) Voir l'article présentant le dossier "spécial Loire-Atlantique, page 8 du n°8 du LIAN sorti à l'automne 1980.

(2) Talar: sillon

Matao GUIHALON

EUGENE COGREL

Né en 1935 à GUEMENE-PENFAO, Eugène COGREL est ouvrier à l'usine Citroën de RENNES . Président de l'association **VANTYE**, membre de **BRETAGNE GALLESE**, c'est un des plus originaux et des plus novateurs parmi les conteurs et écrivains gallos . Il décrit en effet avec justesse aussi bien la vie quotidienne d'hier que celle d'aujourd'hui, dans cette partie de la Loire-Atlantique, entre "Guémné", Derval, Beslé et Saint Nicolas de Redon, qu'il connaît si bien et qui fait partie intégrante des Pays de Vilaine .

S'attachant avec un égal bonheur aux scènes de la campagne et à la condition ouvrière, il a été le premier à exprimer en gallo une intimité amoureuse avec son texte "ma bich dé bwé" publié dans "l'anthologie de littérature gallèse contemporaine".

Bogue d'or du concours des contous de Redon en 1977 et 1978, Eugène COGREL a publié plusieurs

de ses textes en gallo dans diverses revues et plusieurs journaux de Pays (l'Eclaireur de Chateaubriant, le Lian, les Nouvelles de Bretagne et Pihern) . Il est aussi l'auteur du billet en gallo qui paraît dans le journal "les Informations" et a valu à cet hebdomadaire le prix du journal ayant le plus régulièrement publié du gallo dans ses colonnes . On attend avec impatience la parution de disques qui permettront au lecteur de compenser le gel inévitable de l'écriture par la chaleur du conteur . Cependant tels quels, les écrits d'Eugène COGREL, rédigés dans la graphie VANTYE, qui est particulièrement adaptée au parler de "Ghémné", sont prenants et on s'attendrit devant la description de la "mèr STAZI qui s'apërchi aprëy d'sa fiy MILI, lé men frëd, léz yeu fërmë é chenwmirètë" et qui "s'mi a brér, è pri sa fiy, la porti denw l'grenw li a ridyaw, èl

l'yarenwji lé chfeu, li kwési lé men otour d'en chaplè ... sa fiy avec son byaw chamiraw o kwen dla goul è tē bèl sa fiy de memm" . On est remué par le destin de FEENI qui après avoir "r'gardë sn'anlë LEXI pour la ghër, un Bërton parmi lé awt ..." est retrouvée par la mère de son amoureux : "le lendmen è foytë denw l'yaw klër dë l'etenw entër lé volé é lé mak" . Avec Eugène COGREL nous parlant de la "bich dé bwé" qui "s'é sérëy dlon li" et qu'il a "angoulëy ... è toutëy konm en chaton" avant de "s'évayë sur la yench sëch", on voit heureusement avec certitude "kl'orayj" des patoiseries s'est "é lengnë" et que c'est une nouvelle littérature gallèse qui nous "ri o nëy" .

Gilles MORIN

UJEN KOGRE

LA NÈ A JENW-BATIS

Depëy ksa fonm të parti a l'opital a NENTW, JENW BATIS vivë a soon éz. E së say-la an pyen mwé d'juiyèt si y'avë dl'orayj o dé kou d'toonér é dé rvlapëy d'pyëy, li is të anijé ben koom i faw denw sa chër a bra o kwen dsa chminëy ou il avë alumë du feu. Fo fér du feu, menm an pyen étë pour konjurë l'toonèr, tou l'mond sé sa.

JENW BATIS avë pu d'swasant enw mé is portë ben, pyen d'alénw, tou sé chfeu, byenw ben sur, mé i té la, é li khi té pré a rir pou en'ren, rigolë souvan dé awt k'avë l'krân pëlé.

I të a pë prëy onz hour é JENW BATIS songë denw sa chër é vla ti pas kon tapë a la port! "Bon dyou" kis di, "kik sa peu ti ét a l'our kil é?" Is lëvi é ali ouvri la port. La pyëy chëye daka d'hor é sul chërdrudla port een jeen marengn të chonmëy, tranpëy gënëy konm een gërnouy sortenw d'en dwë. "Fi t'gars! rantër é apërch të du feu", yèl n'di ren mé èl avenwsi vër la chminëy. "J'va alé t'kri een swiy éd len pour të sëchë". Il ali denw la chenwbë remni dë-ddan la grend armwèr een grend sèrvyèt éponj. JENW BATIS s'arèt, an pyen mitenw dla pyas la goul a la grand'ou, is froti lé yeu: la fiy dvenw l'feu ki beluètë avë outë sé bot é étë a défër son kotiyon kourtaw é tranpë k'èl évayi su een chër.

"Sé pa dyeu posib èl é tout nu, èn a menm pa dë ptit heen".

Yèl è chenwmirètë è di këk chouz kë JENW BATIS n'konpri pa è pri la sèrvyèt pour s'anvlopë d'dan.

"O sa", marmooni l'JENW BATIS, "èl hach

la pày, èn dë pa ét dë ché nou. An pu è dë away fen". Il ali a la kuizin é lë vla a fèr een soup éd lè, i ramni een boon asyë-trëy ben chawd.

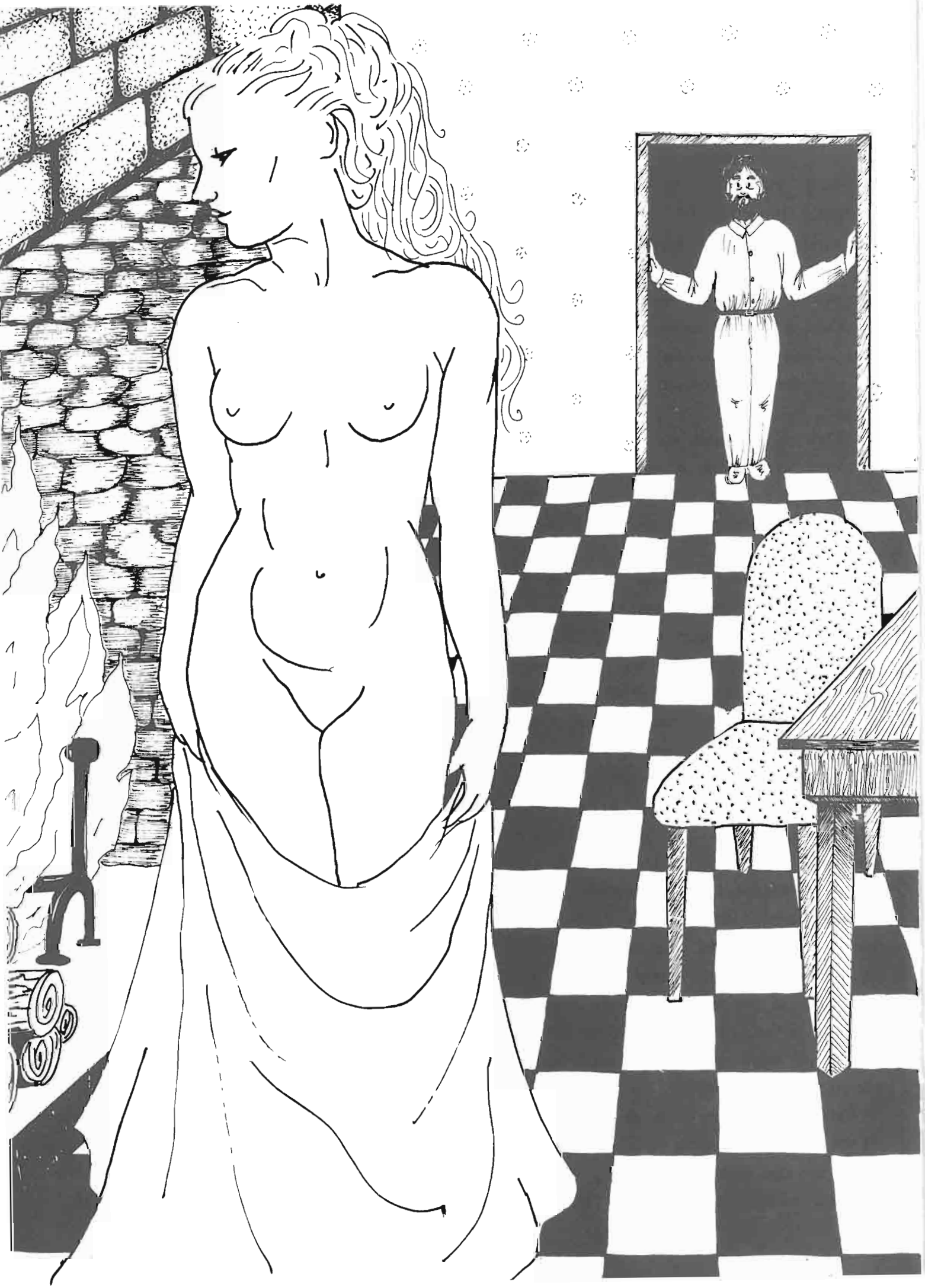
"Menwj sla va t'rachalë", la fiy chenwmirètë toul tan è di kor këk chouz kë nour onm ne konpërnë ras. Es mi a menwjë d'en boon apëti. JENW BATIS chonjë: "sé en vra pyëzi d'swengnë sla". Sa l'amuzë d'vwërski l'yarivë, mé is di, "may j'va alë m'kouchë il é tan, yel ma fay va ben dormi denw la chër". Par gèst i fi konprand kil alë o li, é i pousi la port dla chanb. La fiy l'suivi é dvenw mon JENW BATIS ébërluètë èl outi la swiy dé su sé épawl è së ali antër lé deu dra byenw.

"Bon dyou de bon dyou vla l'rëst!"

kay fér? Li ousi is dépouyi d'sé hard é li ousi s'hali denw son lë, mé in an ërvënë pa; een jeen marengn denw son lë, mé in an ërvënë pa, een jeen marengn denw son lë, een marengn k'arë pu èt sa ptit fiy.

Yèl në dvë pa réfléchi a tou sa. Avëk sé men és mi a karèsë lé jo a JENW BATIS, lé jo pwen rasëy dépëy kat jou. Li sé pa ki të nouzou mé kenw menm... Aprëy tou sa të ofèr, sa té pré a doonë, é pré a rsëvay, é a rtrouvë lé mënyér d'en jeen de vent enw, skil avë ètë danl tan, menm kil ouzë lé karès kë sa fonm aplë dë pëchë. Mé pour een fay o dyab lé pëchë. Kan a sa fonm, in avë pu l'tan d'i chonjë.

Antër sé pongn ès pyengnë; een fonm ki ghenm par lë pyëzi, JENW BATIS n'avë jenmëy wi sla, sa li fèzë tou drol, é menm een fay kontenwtëy il la krëyë asayji, mé



pwen, een fay dè pu è chèrchè l'jeu, èl avè la jeenès pou yèl...

Kenw, kenw menm ès sèt andormi, nout JENW BATIS n'a fè awtenw, pu d'a maytyè èknè, y'avè pa bèswen dlè bèrsè.

I fèzè grenw jou kenw i s'révèyi, is lèvi a fér le kafè pour deu, yèl è dormè kor konm een enwj, trankil.

Syètè a la grend tab tout an bëvenw son kafè, i chonjè, in an révnè toul tan pa é i jurè a par li, "bon dyou d'bon dyou, persoon nè vdra m'krér, sè pa dyeu posib".

La port dé la chenwb sèt ouvèrt, é èl sé avenwsèy vèr la tab, a peen ésousiyèy, é chenwmirètè a JENW BATIS. E li la goul a la grend hou la rgardè, la, tout nu, si ben tournèy fi d'gars, é yèl loryeus dè sa jeenès, de sè vent enw, dè sa bawtè? Li s'an rapèlra le rèstenw dsa vi, é dèz dir ki n'avè jènmèy vu sa propr fonm de menm, sa dvè ét ousi en pèchè...

I mi l'kafè é l'èlè denw la grend bol, i koupi deu tour de pen, i penji denw la mot de beur é fi deu beurèy. En jeen maryè n'arè pa fè myeu. Malgré li o l'bou dé day

i karèsi léz arbron é lou téton roz, èl ryè dè tout sé dan, ben éz de viv.

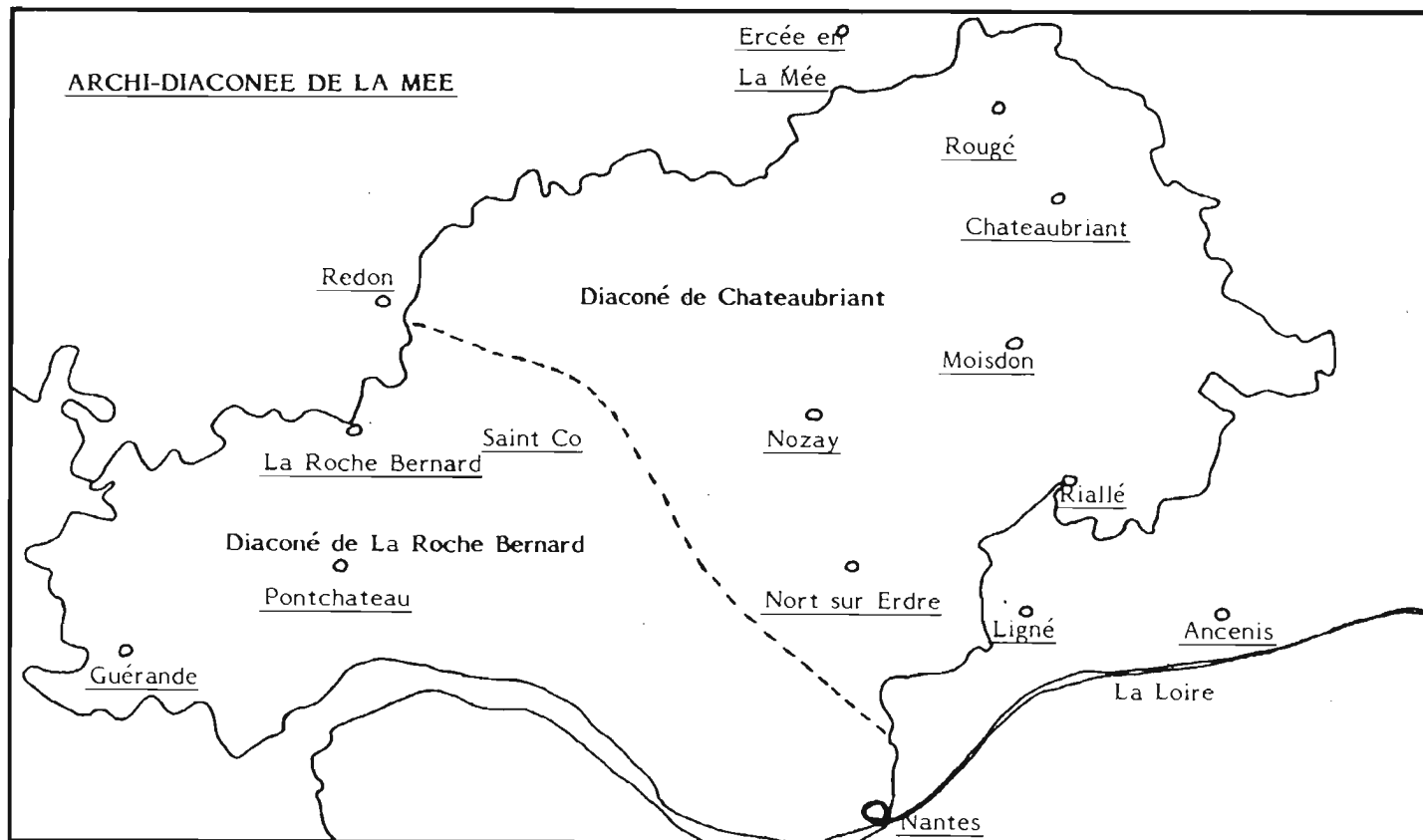
Le kafè anvalè, lé beurèy menwjèy, ès lèvi, r'pren son kotiyon, chawsi sé bot, rmen son ptit sak an travé dé épawl. JENW BATIS s'fi bijè su lé deu jo é deu fay su lé lèv. El ouvri la port avèk en sign dè la men, il la suivi. Déjà è tè su la grenw rout, lè pous lèvé, è marchè pour alè oyou? Le savè tèl yèl sèman?...

8 jou aprèy, la fonm a JENW BATIS è rvènu dl'opital, sa l'yavè pa arenwjè l'karaktè, ben o kontrér. Denm sè vwér san tro pouvay marchè é avay een onm pyen d'alènw. I n'disè ren, i fèzè l'gro dou, mé pu d'een fay i férmè léz yeu pour myeu rwèr. Skè sa fonm nè sara jènmèy: **Een fiy chonmèy su l'syè d'een port a la grend hou, antèr een rvlapèy èd pyèy é een fwèy d'feu dan la chminèy.**

Ujèn KOGRÈ



LANGUE DU PAYS DE LA MEE



En Loire-Atlantique le Pays de LA MEE a une très vieille histoire; ce fut à l'origine une vaste circonscription féodale bornée par la mer, la Vilaine, le Semnon, l'Erdre et la Loire (cartulaire de REDON); à la veille de la Révolution de 1789, il n'existe plus qu'une circonscription ecclésiastique, l'archidiaconé de LA MEE, de même étendue; puis cet archidiaconé sera divisé en deux doyennés, celui de LA ROCHE-BERNARD et celui de CHATEAUBRIANT. Aujourd'hui, le Pays de LA MEE correspond approximativement à l'arrondissement de CHATEAUBRIANT; mais la notion de Pays est difficile à définir car elle a évolué indiscutablement. Notons que "MEE" signifie

milieu en latin comme en celtique, ce qui explique le rôle de la Marche en Bretagne.

C'est donc dans les limites de cet arrondissement que nous allons brosser un tableau très rapide de la langue gallèse qui y fut employée et qui tend aujourd'hui à disparaître. Nous laisserons le soin aux lecteurs, à travers les textes et les extraits présentés, de percevoir les différences phonétiques, syntaxiques et lexicales entre les divers points du Pays de LA MEE et leur propre région. Mais nous savons, d'ores et déjà, que tous les Gallos, du Nord et du Sud, de l'Est et de l'Ouest de la Bretagne Orientale se comprendront.

A) Les pionniers du Parler Gallo

1) De BLAIN: BIZEUL (1785-1865)

C'est un précurseur et un défenseur des langues locales; pour lui le patois de BLAIN vaut largement celui de PARIS et son **Dictionnaire patois du canton de BLAIN** est détaillé, précis, voire audacieux car l'Académie, les grammairiens (VANGELAS) et les évêques (HUET) recoivent maints coups de patte.

Berne, s., f. : Grand morceau de toile grossière destinée à contenir le foin que les charretiers à boeufs portent avec eux pour la nourriture de ces animaux.

BIZEUL regrette que ce mot manque à la langue française et se moque de l'Académie qui "a fait un singulier quiproquo en disant que la **berne** est une espèce de jeu...".

Bled, s., m.: Prononcez **Blle** en mouillant l'l fortement et en rendant l'e final le plus haut possible.

Nous désignons particulièrement par ce mot le **bled seigle**.

Bobane, s., f. :Femme sottre et babil-larde.

2) De SAFFRE: Alcide LEROUX (1846-1926) a écrit deux ouvrages:

* **Marche du Patois actuel dans l'ancien Pays de LA MEE** (1886)

* **Du langage populaire dans le Département de la Loire Inférieure** (1888).

Bauche, s. f.: Division établie dans une forêt, un taillis, pour marquer l'ordre sous lequel doivent être faites les coupes.

Belotte, s. f.: Terme enfantin.

Biguenée, s., f. :Liasse de vers attachés à une ficelle pour prendre des anguilles.
Ety. béguin (altération de béguinée).

3) De CHATEAUBRIANT: J. CHAPRON (1865-1934) a écrit deux ouvrages relatifs au Parler local:

* **Dictionnaire des Coutumes, Croyances et Langage du Pays de CHATEAUBRIANT** (1924), ouvrage très riche.

* **Les histoires de Jean CUDESSOT - Lettres rustiques** (1932), dont voici un extrait:

Dempé longtemps j'voulions aller vouère la faire de BEREU, que j'n aviom point r'vue dempé qu'j'étions june home, y a de ça ben longtemps, ma fa!

Je m'dis comme ça: "Si que j'preniom le véloce au gas Jélien d'à coté d'cheux nous? Y voudra seurement ben m'le prêteu, ben manque... Je chemineriom conte le gas à la mère Bicereu, qui va teus l's'ans à la faire de BEREU. Qui pourront m'en empêcheu? J'avons point d'garçailles à nourri, pourqua que j'niriom point vè les vairies, tout queume un aut'e? Quand ben mêmeque j'dépeniom eune

pièce de vingt sous, quéque ça peut faire annuy, que j'gagnons dix fas d'pus qu'mon grand'père? Pour seur, qu'la patronne veudra ben que j'm'en aille, al'e pourra ben affourer les bêtes sans ma...



JOSEPH CHAPRON

28 février 1865 — 5 décembre 1934

B) Les modernes

1) ABBARETZ: Serge JOUIN

Auteur d'une thèse de IIIème cycle:
Le parler gallo d'ABBARETZ... et d'ailleurs.

Ci-contre: "A tei... petitt Nanett "- (extrait)

A TEL... PETITT NANETT

Qan je panss a tei - ben pus qe tu 'n panss -

J'ervei La Robèrdyaerr, j'ervei tôte mon anfançz,

E ben manq, le pôs petit gartz de l'asisstancz.

Aczetoerr qe t'es parti pôrr tejôrn, Ne crei poen qe le petit gartz a ôbliyae. Pôrtaun, ça ne taet poen grand chaez nôz;

i-avaet doez pyecz... e surtôt 'l fôyae. C'est la qe déz fei j'alumae 'l foe Sôrr dèz trô de chou ou ben déz brôziylh; Je bufaè un petit e ça s'esprenaèt vitt sôrr lèz terziylh.

pour mei, ça 'n taèt ren, ça 'n taèt q'un joe.

E pi, t'alaès dan la chaunbr a côstae ravôyae ton cafae... pôrr t'ermontae

T'alaès haneqinae chaez lèz autr queuq fei à la Liràe, queuq fei à la Hazardyaèrr.

Maé tejôrn, 'l seir, falaet s'an ertôrnae à la Robèrdyaèrr.

Pour manjae - c'est ben ça - falaèt alae chaez lèz autr

e coman te payaent-il?

Sôvant à la placz d'un bilhèt, ça taèt unn livr de boerr.

Maé, faut 'l dirr, c'est vrae ousi, Tu 'n manqae poen de cistr, si tu 'n contaes poen téz oerr.

Léz melhoerr te donaent un selhon pôrr te payae;

E tei, tu 'm dizaès "ne te tronp pas, pran dan 'l cyun a côstae!"

2) CHATEAUBRIANT:

Rubrique du Père Ugène, dans le Journal "LA MEE SOCIALISTE".

Ecoute mai ben....

Vla don que tout le monde s'est remis dans le collieu apreu s'ête arreteu à buffeu quèque temps. Se caousan pour les siens qu'on pu alleu drinneu, d'apreu qui y en areu matieu moins que l'anneu passeu vu que le changement y la caleu les bourseues et étri-queu les bas de chaoausés.

Si y en a qui tirent la patte sans le sou, d'aots ca lou cheu tout quieu dans la goule: les ceusses qui tapent dans le ballon ou qui arquent su lou vélos. Yeu y connaissan point les pieuces de 20 balles, c'est à coup de millions quan' il faut pas rajouteu des roues sans rayons au bout. A pein', on aveu ti les orailles qui arêteu de subieu du moundiale comm y disan que les verts stéphanoués s'entre-étripeu pour le pognon. On ait quand maim' pas des gobes-mouches d'acrère que tout est biau comm' neuge dans les bouètes à sous des stades depu que le sport devien' un métiéu, c'est ben au pu fort la poche!

que j'te grouse

3) GUEMENE-PENFAO - Jean Marie MICHEL

Responsable de la revue trilingue **VANTYE** et effectue des recherches toponymiques en NAMNEDIE. Son dictionnaire n'est toujours pas édité:

Bwenē :Loucher; regarder de travers; se dit d'une vache qui donne des coups de cornes.

Bigo :Vers du bois, de la viande, des fruits.

Bédouf :Quand on s'est fait piquer par un moustique ou par des orties, on a des **bédouf**.

Bëy : Ventre, panse.

Berdenwsē : Balancer, balloter.

4) ROUGE: Joël DE VILLERS

Fondateur du "Groupement traditionaliste du Pays de LA MEE", auteur d'un **essai sur le dialecte gallo** (1941) et de contes:

LE BAL DU DIABLE

C'est dans le Pays de **MARTIGNE FERCHAUD** que cette affaire-là y arrivit. Ca teut dans n'un village entre **MARTIGNE** et **LE CADERO**, devers **LA MENTIERE** ou par la **LAIN**.

Y aveut là ùne méson ousqu'on faiseut danser tous les dimaïnes, tous les dimaïnes!!!

Un biau jour - ça teut le jour **Toussaint** - on danseut pareil comme

d'ordinaire, et pourtant tout le monde savent bin que le jour Toussaint c'est ben défendu. M'enfin m'importe, y dansaint tout de mesme au son du rousin et ça t'y alleut: je vous le dis bin, danse qui ne danse - tant que c'est bin assez et je vous dis que tout ça aveut du piaisi!

5) VAY: Edouard SAINDON

Chroniqueur de l'hebdomadaire **les nouvelles de Bretagne.**

"On a béou dire, més y'en a qui s'câssent point la tête pour un rin-ye. Tu seus ben Fonsine qu'on aveut éteu à la pâche l'aoute jour qu'y'aveut un-ne mareuille deu 116".

- "Ah! si jeu l'seus, et qu'on aveut core dés mouques et dés beurniques à faïson, mim-me queu ça éteu pidieu d'en j'teu pus d'la min-yetieu, et pou-tain-ou on n'n'a main ougeu midi et saille. Més on s'en lâsse, c'é com-me deu toutes lés bon-nes z'affaires. Pourtain-ou, on n'n'aveut don-neu à gaouche et à dreut... Més queu qu'tu v'lés don m'dire tout de suite?"

Serge JOUIN

BON A SAVEIR

L'Union pour la Diffusion Littéraire (U.-D.L.) a décerné le **premier prix de l'essai 1987** à **Christian LERAY** pour son livre "Brésil le défi des communautés" paru en 1986 chez L'HARMATTAN. et une **mention-diplôme poésie** pour le recueil **Le monde en antamas**, édité par BRETAGNE GALLESE avec l'aide de l'Institut Culturel de Bretagne.

On peut se les procurer en écrivant à:
BRETAGNE GALLESE

Le bourg
56430 CONCORET

Dans le cadre des fêtes "**Viva o BRAZIL**" organisées par l'Office Social et Culturel Rennais (O.S.C.R.), du 12 au 29 octobre 1987, une **soirée poésies Bretagne-Brésil** aura lieu le **jeudi 29 octobre à 20.30 heures** à la "**Maison Bleue**" du quartier Nord SAINT MARTIN (près de l'Ecole Normale, rue de SAINT MALO).

Christian Leray

**Le monde en antamas
ou
d'abord des personnes**



E L' PARLEMAN D'ILEU

Coum in bardin d'eqhum
ou qyapo d'la grând bay,
Coum ël morson qhi brând
cânt ël s'rin chë ad'say,
E l'parlemân d'ileu
qhi prêch ou van .

Coum in fayi souray
erus la grou in pti,
Coum chânt lê dejëloér
cânt s'ê l'our ëd midi,
El'parlemân d'ileu
Qhi prêch ou tan .

Coum eun harb q'a cressu
bin cressu dân lê qyo,
Coum ël sanbon d'la prey
êou q'on s'out qënëo,
El'parlemân d'ileu
qhi caùz in tan .

Coum un huraù bufân
a neti l'ni-dla-pyey,
Coum la sant ëd la tar
êou q'al ê graley
El'parlemân d'ileu
Qhi caùz ëd ran .

Fyour coum cânt eun' fumêl
êvay bin sa montrâns,
Goutu coum ste varju
ou persoué an tournâns,
Do pê d'ileu
il ê parlâns .

ÉCRIRE

LE

GALLO

Même s'il est muet, on écrit le lh dans le Nord car il annonce des dérivés.

exemple: consèlhae "konsèyë" (conseiller)

Ylh représente le l mouillé, mais pour les mots féminins et en finale. Là, le l mouillé est toujours prononcé, au Nord comme au Sud.

exemple: seylh "sëy" (seau)

fuéylh, foeylh "fuéy", "fëy"
(feuille)

BL, CL, FL, GL, PL

Dans les groupes **bl, cl, fl, gl, pl**, le l est en général prononcé mouillé. C'est là une différence importante avec le français

L, LL

A l'intérieur d'un mot, l n'est jamais doublé.

exemple: qelott "kelot" (brebis)

En finale par contre, on écrit ll pour marquer la sonorisation.

exemple: papivoll "papivol" (papillon)

escoll "ëkol" (école)

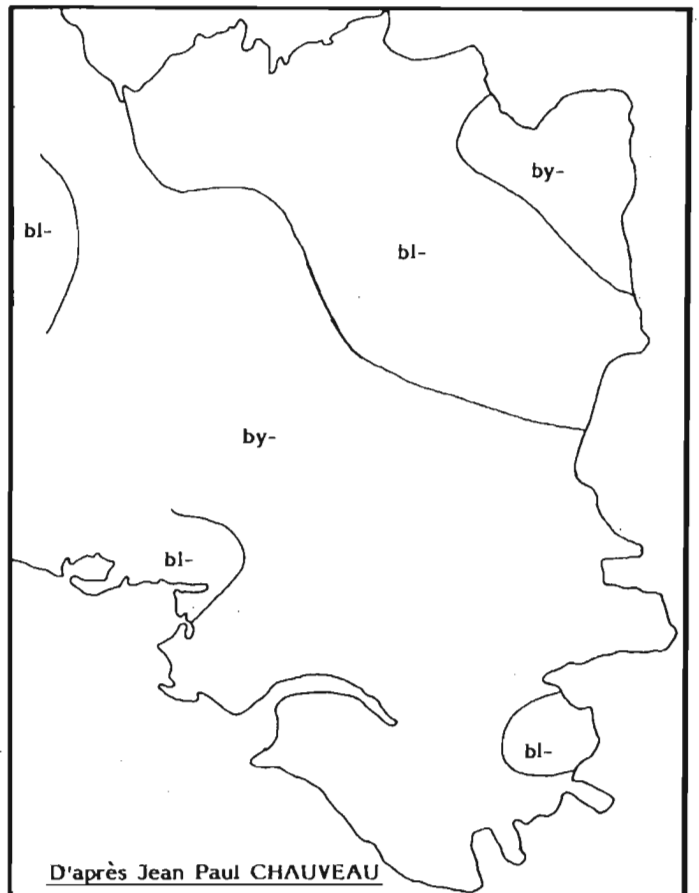
LH, YLH

Lh représente le l mouillé (son "lyë" ou "yë").

exemple: pilhot "piyo" (chiffon)

En finale, la prononciation du l mouillé pour les mots masculins dépend de la localisation. Au nord, lh est muet alors qu'il est prononcé au Sud.

exemple: consèlh Nord "konsè" (conseil)
Sud "konsèy"



littéraire, mais c'est aussi une évolution phonétique qu'on retrouve dans d'autres langues.

exemple: **bianco** (blanc) en italien

La prononciation mouillée du **l** étant une règle dans cette position, il n'est pas nécessaire de compliquer l'écriture en écrivant **lh**.

exemple: **blaunc** "blan, byan-on" (blanc)
cloz "klo, kyo" (champs)
flôrr "flour', fyour'" (fleur)
glaund "glan, gyan-on" (gland)
plaézi "plézi, pyézi" (plaisir)

Dans certains parlars, le premier élément du groupe consonnantique est modifié. Là encore, il ne s'agit pas d'une spécificité du gallo. Le latin **plenu** a donné l'italien **pieno**, le castillan **lleno**, le portugais **cheio**.

Ainsi, **gl-** peut se prononcer comme le **l** mouillé (lyë, yë). On écrit alors **lh**. Cette forme tend même à être majoritaire.

exemple: **lhaund** "lyan-on, yan-on" (gland)
estraunlhae "ëtran-on-yë" (étrangler)

Dans le sud de l'Ille et Vilaine et en Loire-Atlantique, **cl** et **fl** ont parfois confondu leurs évolutions pour donner des prononciations très particulières. **Cl-** peut ainsi se prononcer "chl-, chly-, chy-" ou "sy". On écrira **chl** ou **çl**.

exemple: **chloz** "chlo, chlyo, chy" (champ)
çloz "syo" (champ)

fl- peut prendre les prononciations suivantes "ky-, chl-, chly-, chy-, sy-". On écrira donc **cl**, **chl** ou **çl**.

exemple: à coté de:

flaue "flë, fyë" (fléau)

on a:

claeu "kyë" (fléau)

chlaeu "chlë, chlyë, chyë" (fléau)

çlaeu "syë" (fléau)

Autres exemples: **sôchlae** "souchlyë" (souffler)

çlôri "syouri" (fleurir)

En finale, le **l** n'est généralement pas prononcé dans les groupes **bl**, **cl**, **gl**, **fl**, **pl**.

exemple: **dôbl** "doub'" (double)

bôcl "bouk'" (boucle)

ongl "ong'" (ongle)

tranfl "tranf'" (trèfle)

poepl "pëp'" (peuple)

L'écriture du **l** se justifie aussi car il annonce des dérivés: **dôblaj** (doublage); **bôclae**, **bôçlae** (boucler); ...

Dans la conjugaison, à la troisième personne du présent de l'indicatif, les groupes finaux **bl**, **cl**, **fl**, **gl**, **pl** intercalent quelquefois le son "ë"; on écrira alors **-bell**, **-qell**, **-fell**, **-gell**, **-pell**.

exemple: **ol bôqell** "o boukël'" (elle boucle)

il anfell "il-anfël'" (il enfle)

Je soe vraë benaëzz
de saveir qe je môylh
lèz "L":



la maumariée

EXEMPLE DE VARIANTE POUR UN THEME TRES ANCIEN, LA CHANSON DE LA MAU- MARIEE

Le docteur J. TRICOIRE, ethnologue très connu du Pays de LA MEE, a bien voulu m'adresser quelques notes rapides concernant un domaine précis, celui des chansons populaires de sa région. J'ai retenu, en particulier, celui des chansons populaires de sa région, celui de **la mal mariée**, qui doit remonter jusqu'au Moyen âge: le comédien La RANCUNE ne dit-il pas dans le **Roman Comique** de SCARRON, que la chanson du **petit mari** date environ de "sept ou huit cents ans"? On pourra comparer la richesse et la variété, au niveau du vocabulaire et de la syntaxe gallèses, des différents airs collectés; les dialectologues pourront s'en réjouir; seuls les musiciens regretteront l'absence de partition; un nouvel article pourrait pallier cette carence momentanée.

Voici quelques variantes collectées par le docteur J. TRICOIRE ainsi que ses annotations.

Serge JOUIN

CHANSONS DU PETIT MARI, SI PETIT QU'IL SE PERD

1) **Mon père m'a donné un mari** (version de la région de CHATEAUBRIANT). De Louis GANACHE, né à FERCE en octobre 1892 (enregistrée en 1964).

1. Mon père m'a donné un mari (bis)
Qui n'tè pas pu gros qu'un feurmi

(1)

Refrain Mon p'tit joli jaûne,
Mon vert et mon jaûne.
Mon p'tit joli gris,
Mon vert et mon gris!

2. Qui n'tè pas pu gros qu'un feurmi
(bis)

La premièr' nuit au maï i couchit
(2)

3. La première nuit au maï i couchit
(bis)

Dans la pâillasse il s'y perdit

4. Dans la pâillasse il s'y perdit (bis)
Je pris ma fourche et je l'fënntis
(3)

5. Je pris ma fourche et je l'fënntis
(bis)

Je l'fënntis tant que je l'trouvis

6. Je l'fënntis tant que je l'trouvis (bis)
Sur le fouyer je l'ëtendis

7. Sur le fouyer je l'ëtendis (bis)

Et dans la cendre il s'y perdis!

8. Et dans la cendre il s'y perdis! (bis)
Je pris mon crub et j'crubitis (4)

9. Je pris mon crub et j'crubitis (bis)
Je crubitis tant que je l'trouvis

10. J' crubitis tant que je l'trouvis (bis)
Et sur la table je l'siëtis

11. Et sur la table je l'siëtis (bis)

Une grouss' mouch' vint et l'emportit!

FINAL: Le refrain



2) **Mon père m'a donné un mari.** Version de Madame LE COMMANDEUR, née a JANS, domiciliée à ABBARETZ.

1. Mon père m'a donné un mari

Refrain: La barbe li branle oui quand il rit

La barbe li branle, la barbe li rit

La barbe li branle à son mari.

2. Il n'est pas plus gros qu'un' fourmi,
La barbe li...

3. La première nuit que j'couche o li

4. Dedans mes bras je le perdis

5. Je pris mes draps, je les secouis

6. Un coq le vit, le ramassit.

CHANSONS DU MARI NIGAUD

1) **Jamais vous n'avez tant ri.** Madame JAMET, LA MEILLERAYE, née en 1891.

1. Mon père m'a donné un mari

Jamais vous n'avez tant ri

Je l'ai pris comme il me l'donnit

Refrain: Mâ qui voulait rire,

Jamais vous n'avez tant ri

Comm' vous allez rire!

2. Je l'ai pris... Jamais v...

La première nuit j'couche avec lui

3. La prem... Jamais v...

Le grand nigaud il s'endormit.

4. Le grand ... jamais v...

J'pris une épingle et je l'piquis.

5. J'pris... Jamais

Le grand nigaud il se sauvit.

6. Le grand... Jamais...

J'pris mon cotillon et je l'suivis.

7. J'pris... Jamais...

Et devinez où je l'trouvis ?

8. Et devinez... Jamais...

Derrière' la grang' dans les orties.

9. Derrière... Jamais...

Je n'vous dirai pas c'qu'il me fit.

Dernier refrain: Mâ qui voulais rire.

Jamais vous n'avez tant ri

comme il m'a fait rire.

2) **Jamais d'une vie j'n'avais tant ri.** Madame D. BOULAY, de MASSERAC, née en 1927.

1. Mon père m'a donné un mari (bis)

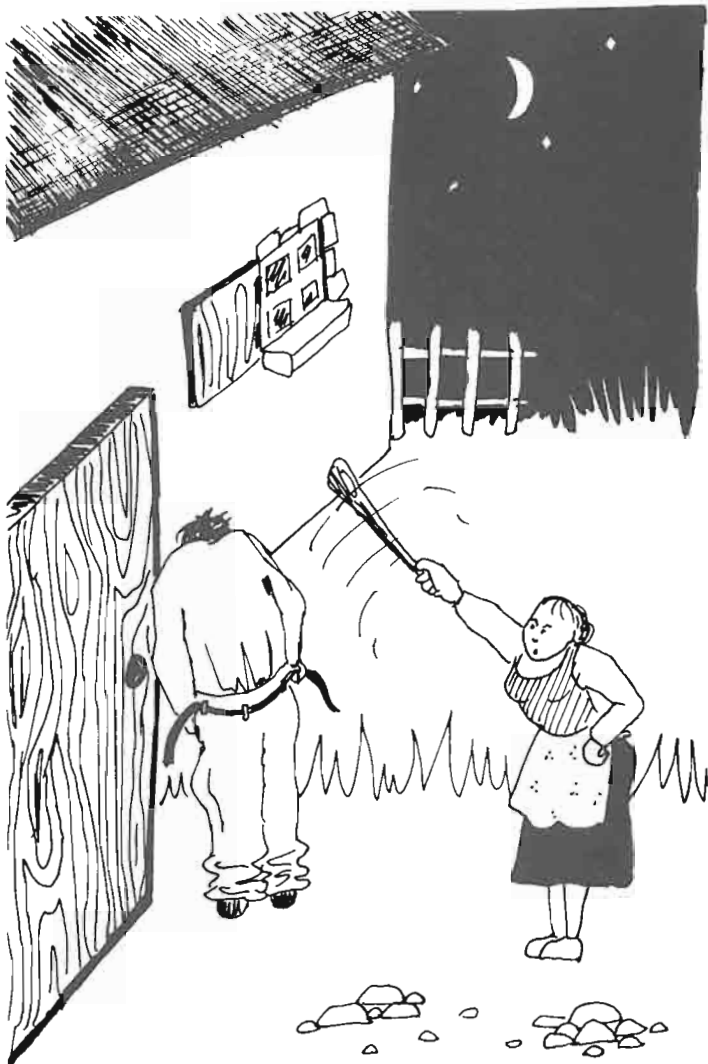
La première nuit j'couche avec li.

Oh! cré nom de nom, qu'j'étais

ben ése

Jamais d'ma vie j'n'avais tant
ri.

2. La première nê j'couche avec li (bis)
Et tout' la nê, il n'fit que dormi
Oh! cré...
3. J'pris un' agulle et je l'piquis
4. Il pris son can'çon, le v'là parti.
5. J'pris ma culotte et je l'suivis.
6. Devinez donc où je l'trouvis
7. Derrière(e) la porte à fair(e) pipi.
8. J'pris un' trique et j'l'assommis
9. J'pris mon coutiaw et j'l'épiawlis
10. J'portis sa piaw à la tann'rie
11. Pour m'en fair(e) des ridiaw de lit
12. Et pour porter le deuil de li



3) Il existe beaucoup de variantes dues
à l'imagination des chanteurs...

Il faut noter que **l'ancienneté** d'une chanson
se décèle:

a) Aux rimes. Au Moyen-Age (et encore
partiellement dans nos "patois" et sous-
dialectes) les consonnes finales étaient
muettes. Ainsi les **rimes en i**: choisir, fils
(mon grand-père disait "**mon fi**"); Jésus-
christ était Jésus Chri, que depuis ces derniè-
res années on s'efforce de prononcer chris-
t en liturgie).

Rimes en ou: toujou(r), velou(r) riment
avec tout, fou, etc...

b) **Au nombre et à la différenciation des
variantes**. Les chansons récentes (fin du
XVIIIème, début XIXème) se retrouvent
telles quelles.

c) **A la différenciation des airs**. (même
remarque que pour b).

d) **A d'éventuels témoignages historiques**.
(voir recherches publiées). Certains des
thèmes que j'ai retrouvés sont attestés
au XVIème siècle... et bien loin du Pays
de LA MEE.

(1): Une fourmi

(2): Avec moi

(3): Je le cherchai

(4): Je pris mon crible et je criblai

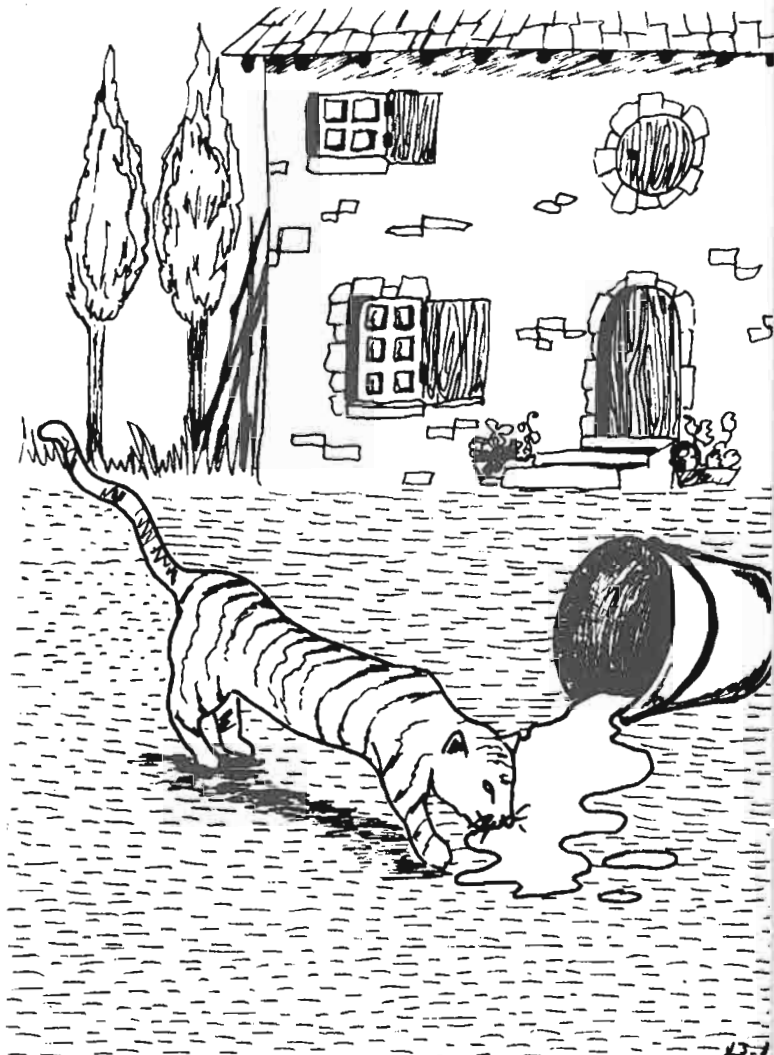


V.J. 99

LE VIEUX MARCOU LE ROUTCHIN

Ca n'an tē y-un vieux marcou y-un vieux routchin. Quant ça l'peurnē i foutē l'camp au champa, en travès les clos, ça durē eunn huitaignn, mint ça n'tē pas pour ren. I l'alē chassē ēiou q'ça santē bon. I n'sē jingnē pas, malin tchi tē... Dés q'lés borgeézz avint tornē l'dos, i rantrē par la coèzée q'és tē ben souvant enteurbaillee... ēiou tchi tē bignē. Ca tē qant n'iarē un grillaïg au d'avant, mint n'y'ah avē point partout, eunn fa ça tē à la batterie de biē à COCANGN, ven-la la borgeézz tchi huchē: **"à l'salaù, l'salaù, i bign ma viande dans l'chaùdron...** La pauv o l'galopi diq-par der les mulon d'paill. I n'avē deja sorti qat ou cinq morciaù par la coezée... N'iavē GEURITE ē ALPHONSE à la batterie, i z'avins hont... In'disins point tchi l'conessin l'biaù marcou la... Mint le v'la tchi v'nē grété olmon les géret d'GUEURITE... O n'fit minn de ren, mint v'la les batou d'dire: **"S'il'eurvin d'main, on va y fairr s'n affair au routchin..."**. I-y-atandē tchi tint à tirē les vach ē ben la i tē l'nez dans l'bassin, la moustach tchi traingnē dans l'passoet... I te si gros q'ça li arivē d'gatē la sèllée d'lait... La borgeézz galopē o sa tabiétt pour li an fott un coup, mint i tē dur à y-ava l'monsiē...

Eunn fa c'tē à nous tchi l'avē fait du tort. I monti seu la tab ē s'saùvi o la viand douce ē l'piat o tout. Mēman trotē après lu mint o mit l'piéd dans l'piat ē la ven-la chèt dans la piace. O l'arē cor



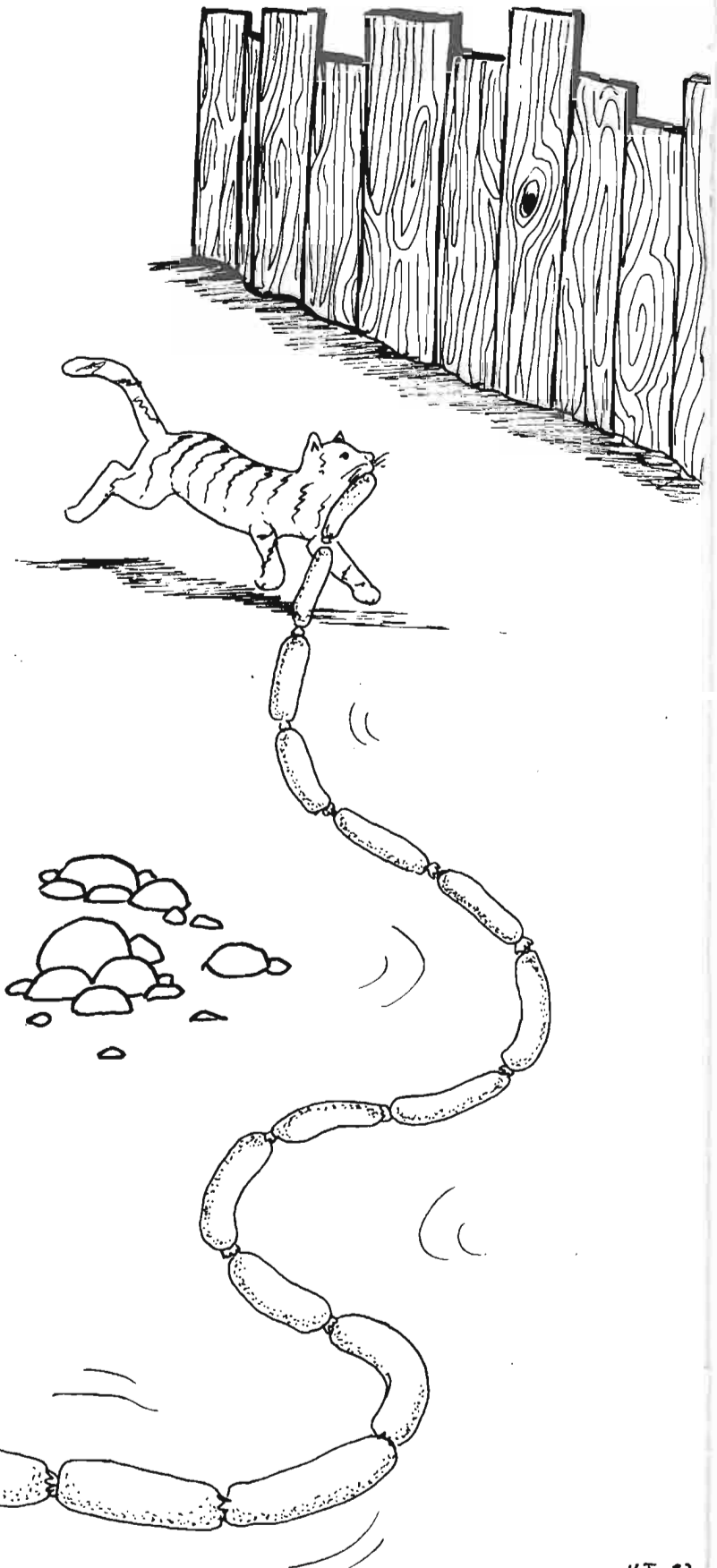
ben pu s'cassē y-eunn patt... Mint o n'avē q'sali sa d'ventieurr. O jurē après l'marcou tchi tē déjà ben len. E pis les ptits lapins en travès l'grillaïg tchi les bignē... Ca n'en tē un vieux marcou c'ti-la. Cés nous i dirr:

"va fala en fini, ça n'pē pu durē d'minm... De tous les cotē on n'oèyé causē qe d'lu, qe d'lu... **"A tchi qi l'es l'routchin"? "I va fala l'tùē..."**. Un jor Pēpa s'déçidi, on tē entrain d'dinē entour not grand tab.

Ca guéroé d'ho l'jor la, n'iavé du fê dans la ch'minée, mint n'iavé comm un air de tchoq-chaüz tchi traingné par la. E pis chatchun not tour on eurluqë ver la coèzée... Pëpa avë dèja mint d'pés lontamp l'tisonië anteur ses tchiess... Mon frër lu avë comm un chat dans l'gosië, ça n'passë point tchien-ment... Mëman disë: **"On va dēbarassē"**. Pëpa eurpondë: **"On a ben l'temps, i va vni"**. Pëpa avë dit **"Ca s'ra l'meillou des momants, o po d'la tab..."**. Ma j'trambië d'partout... **"Chauff nous un ju ta la borgoëzz"** Dit Pëpa... O momant eiou q'és s'chômit d'sa chair, ven la l'marcoù tchi s'fis va dans l'enturbaillement de la coèzée.

"P'sit, p'sit, p'sit, p'sit" Disë mëman anteur ses dants. **"Tchi q'tu dit la borgoëzz"** Dit pëpa. **"Ren, ren, je m'tchurait les dants"** Disë mëman... **"A bon"...** Vrau! d'un saü le v'la sous la tab lé routchin... Ca n'fut pas long... Pëpa l'y envëilli un saprès coup d'tisonië der la teitt. Le v'la coti raidd... Pëpa s'chomit d'tab ë pis y o tout l'reuspët tchi v'lë ben y donë au routchin, il'tchuti dans y-eunn pouche ë fut l'mett en terr... Dans les tchieuq secondd tchi sieudire n'iavë pas d'brût dans la mezon. Y- un ang arë peu passë... Pëpa rantri drët cömm un jou... **"Alë les garcaill au travail"**.

Ven-la la trist istoèrr du routchin, tchi volë la viand dans l'chaüdrön ë bëvë l'lait dans l'bassin.



U.S. 82

CALVAIRES DE LOIRE-ATLANTIQUE

Il y a dans cet ancien comté breton diverses expressions dans les calvaires, provenant de l'histoire, des matériaux ou des habitudes.

Nous pouvons grossièrement définir quatre genres:

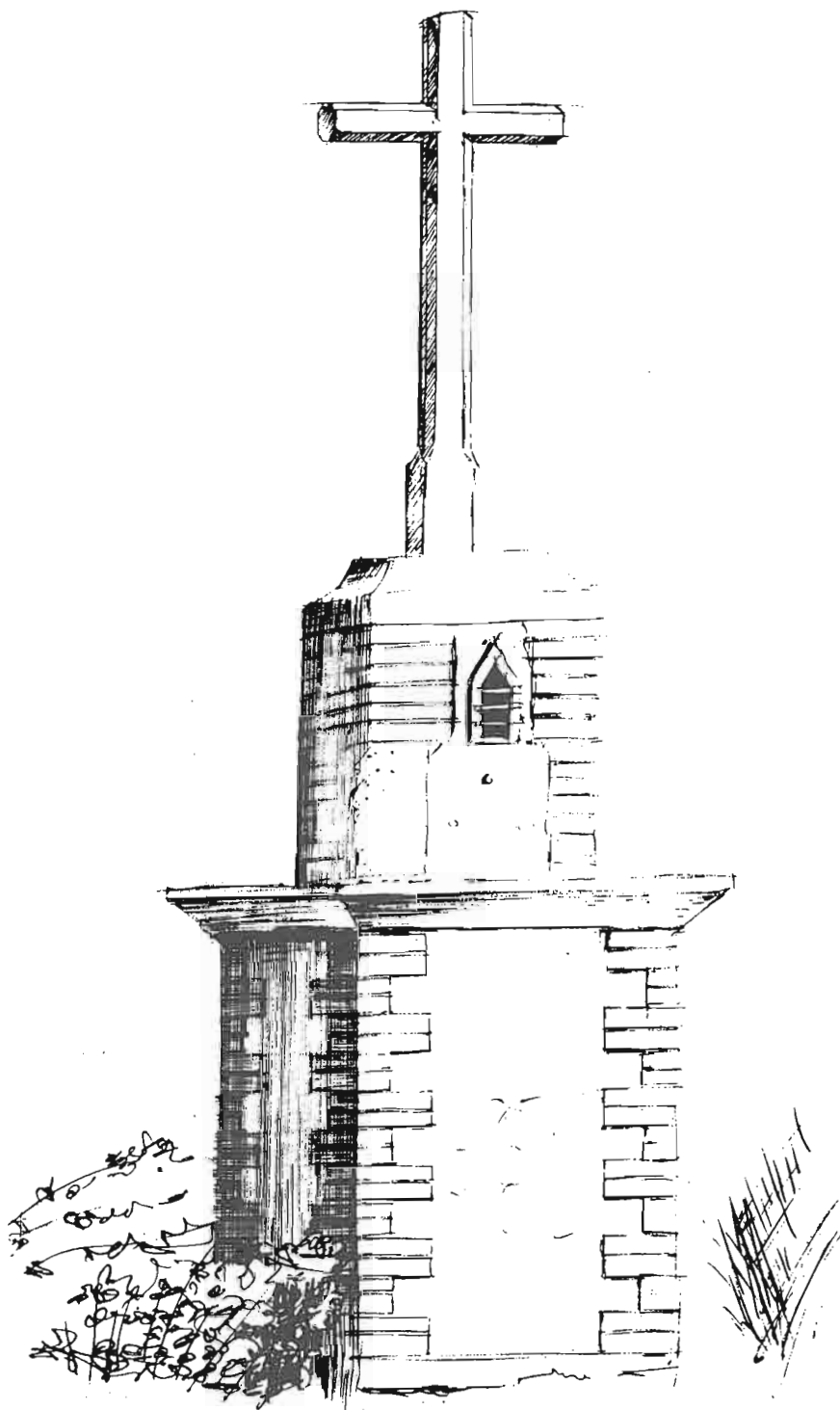
- Les croix en granit, situées dans la partie ouest, de REDON ou LA ROCHE BERNARD, à GUERANDE, donc en Brière.

- Les croix de schiste noir et veiné de NOZAY, du GRAND FOUGERAY à BLAIN et de GUEMENE PENFAO à CHATEAUBRIANT.

- Les croix métalliques, fer forgé ou fonte, sur socle variable, de PONTCHATEAU, NORT SUR ERDRE et Pays de Retz.

- Les croix en bois de OUDON au GRAND FOUGERAY, avec les charpentées au nord et les taillées au centre et au sud.

Enfin il faut mentionner celles en tufeau que notre prospection n'a pas encore cernées.



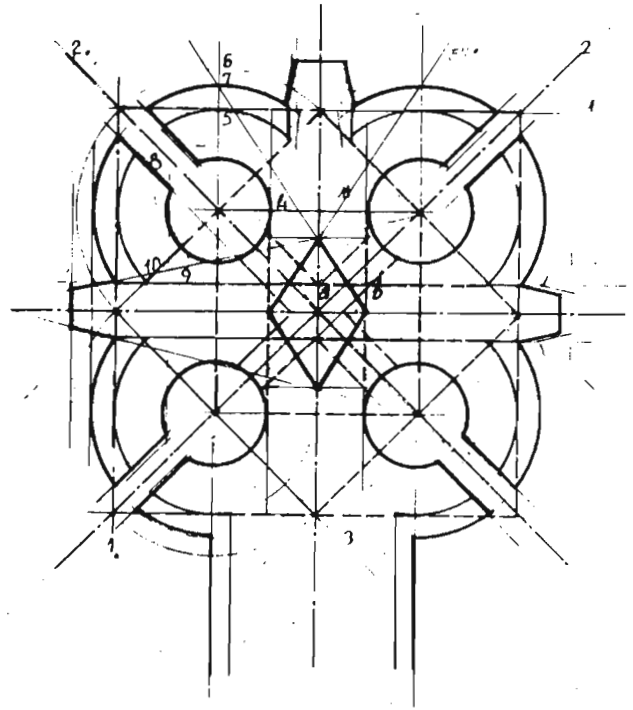
SION LES MINES (schiste noir et veiné de NOZAY)

LES CROIX DE GRANIT

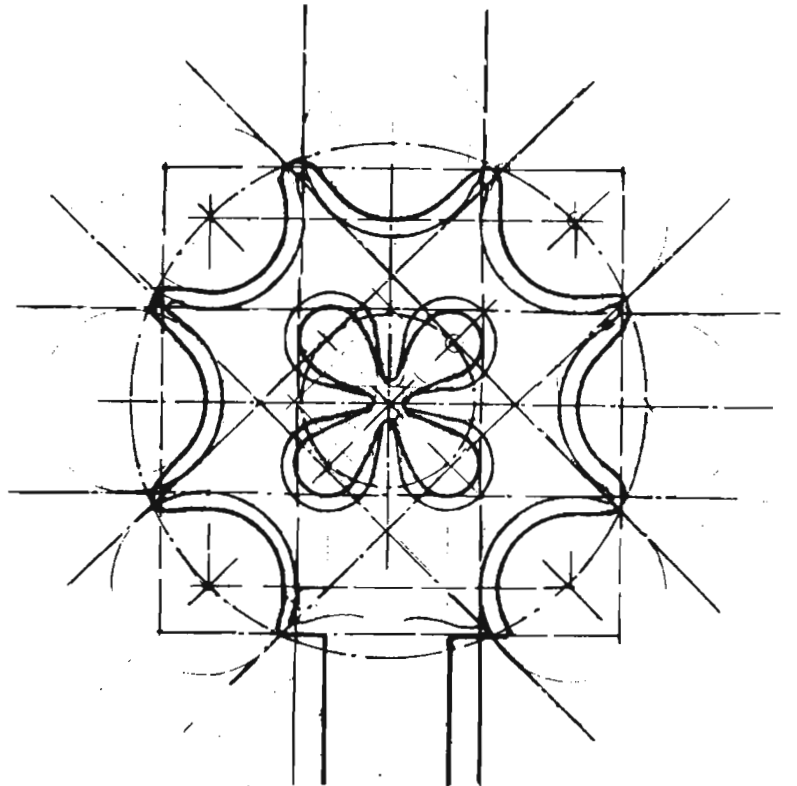
Les croix de granit englobent à la fois la Brière et la partie Nord-ouest, où le terrain ou le transport permettaient l'emploi de ce matériau.

Les époques ont marqué de leur empreinte les monuments rencontrés; ainsi les plus anciens, les calvaires monolithes, comme celui de BESNE. Il a été placé probablement par les fondateurs de cette paroisse bretonne BEZ-ENEZ (la tombe de l'île). Cette croix comme celle de THEHILLAC, comporte les quatre cercles, elles sont de type celtique et leur tracé donne bien des enseignements. Celle de BATZ, plus simple date probablement des premiers temps de christianisation. Nous retrouvons aussi les croix panneaux très fréquentes dans le MOR-BIHAN comme celles de Ranzegat en SAINT MOLF (très ressemblante à celle de SAINT AVE (56)) et de PEN AR RAN en PIRIAC. Leur description est donnée dans l'ouvrage de Monsieur SCOUEZEC.

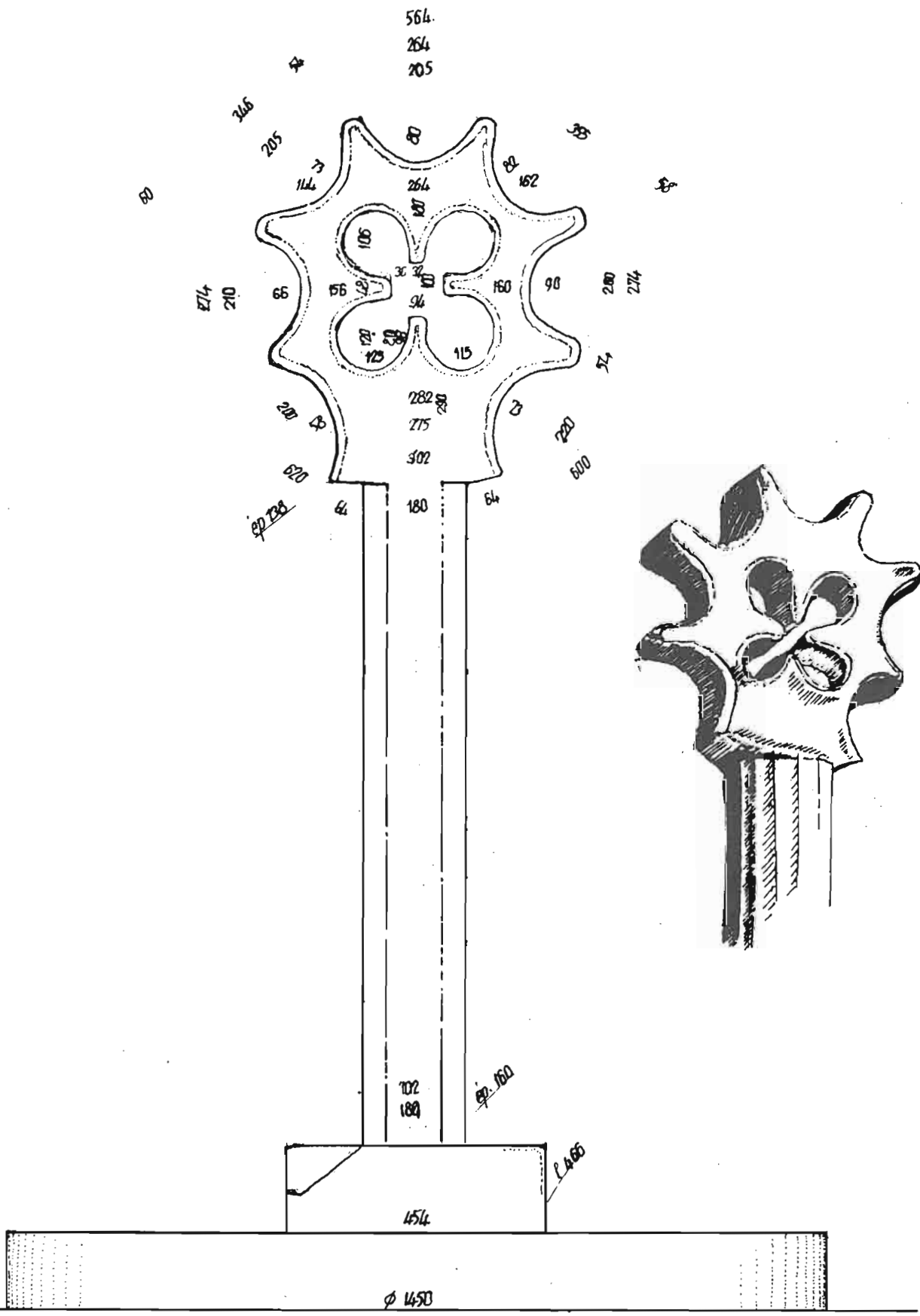
Nous retrouvons les croix plus récentes, datant d'un siècle ou deux, comme celle de Lizerbaud en HERBIGNAC. La masse est plus



CALVAIRE DE BESNE

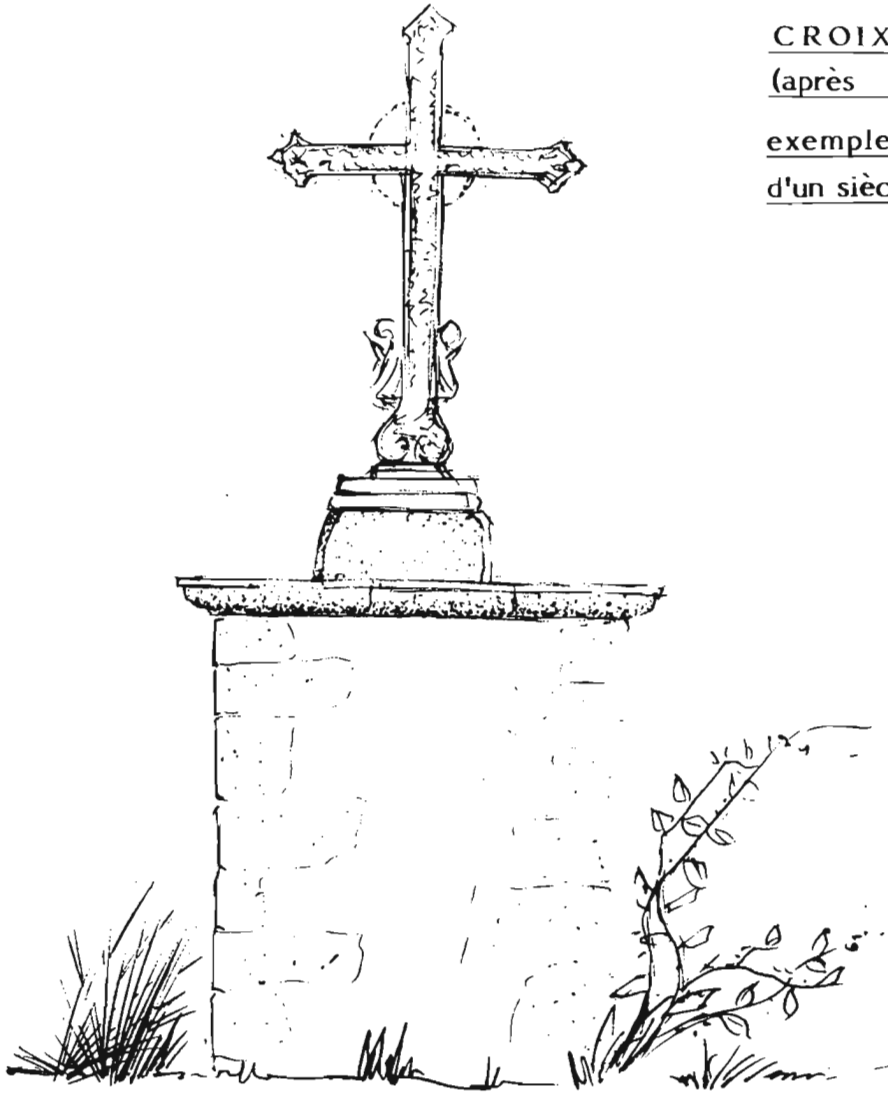


CROIX DE THEHILLAC PRES DE SAINT DOLAY

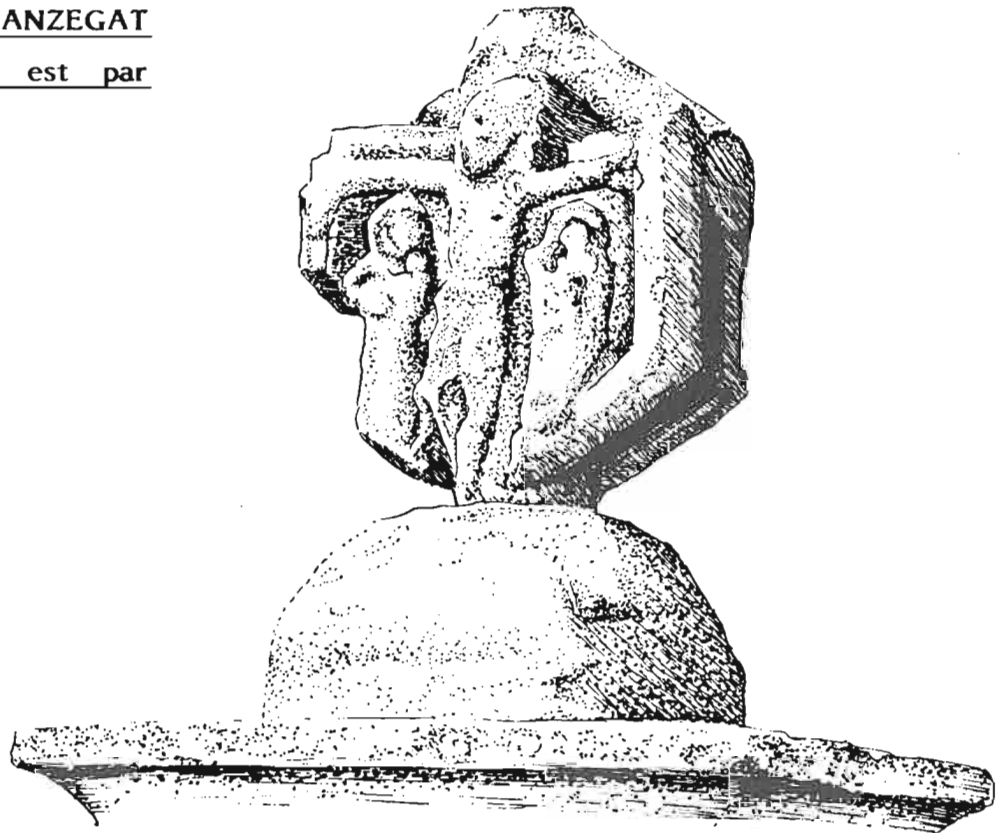


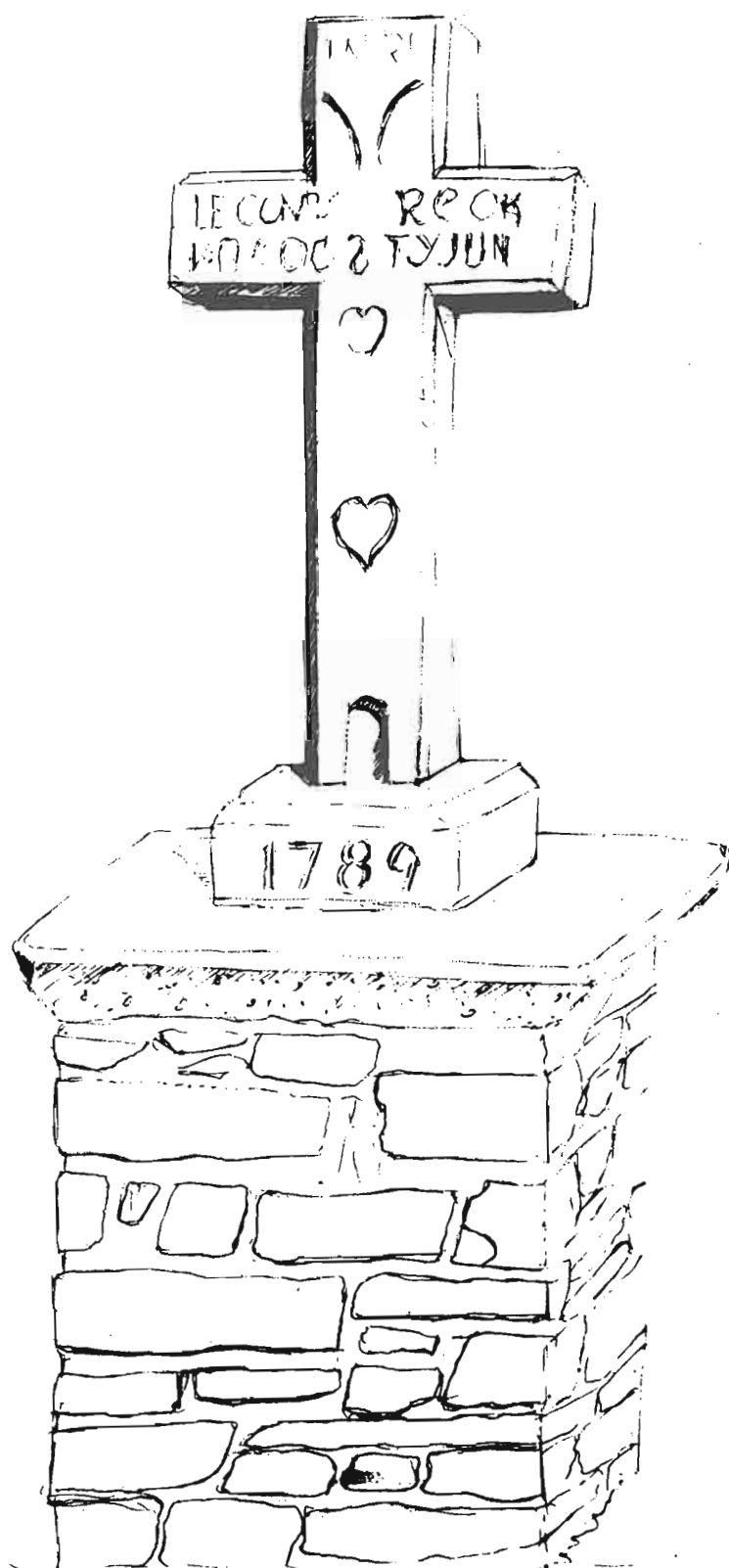
CROIX DE THEILLAC (ensemble et détail)

CROIX DE BREZANVE
(après le pont de RIEUX)
exemple de croix datant
d'un siècle ou deux



La CROIX DE RANZEGAT
EN SAINT MOLF est par
contre plus ancienne





CROIX DE LIZERBAUD - HERBIGNAC

étroite qu'en Morbihan, mais les socles, la section de la croix avec son chanfrein réduit restent les mêmes. Celui de Brézanvé situé après le pont de RIEUX, comporte, une dalle moulurée comme en Pays Vannetais. Jusqu'à SAINT GILDAS DES BOIS les caractéristiques peuvent se retrouver dans la masse, maintenue en granit.

Croix très proche de celles du Morbihan. Elle comporte l'entablement mouluré et la masse chanfreinée ainsi que les futs et les bras aux chanfreins réduits du XVIIIème siècle. Elle possède cependant les deux cornes symbolisant les crosses ou les manteaux des dieux nordiques.

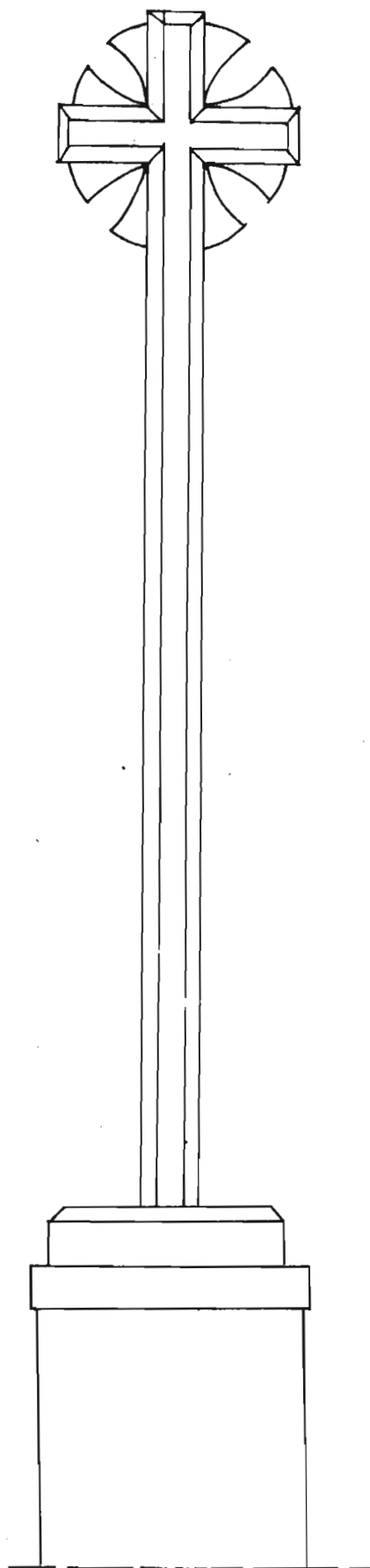
Le coeur, la pomme et la niche se rencontrent régulièrement en Basse-Bretagne.

La niche trop étroite pour une statue devait recevoir les croix de bois déposées lors du passage d'un mort. Le cortège funèbre s'y arrêta d'ailleurs pour réciter une prière. Ne disait-on pas que les âmes des trépassés attendaient aux carrefours où l'on plaçaient ces croix.

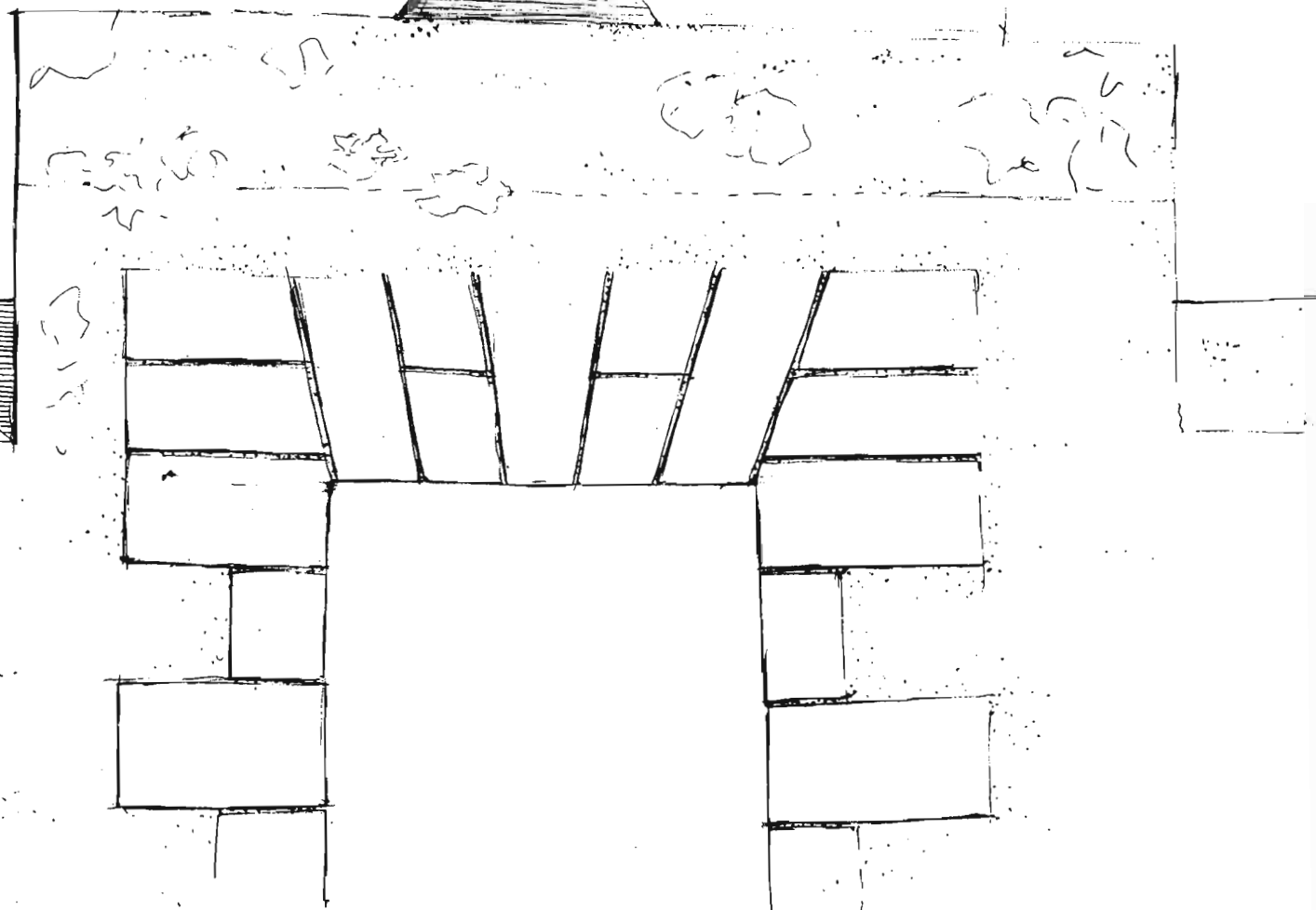
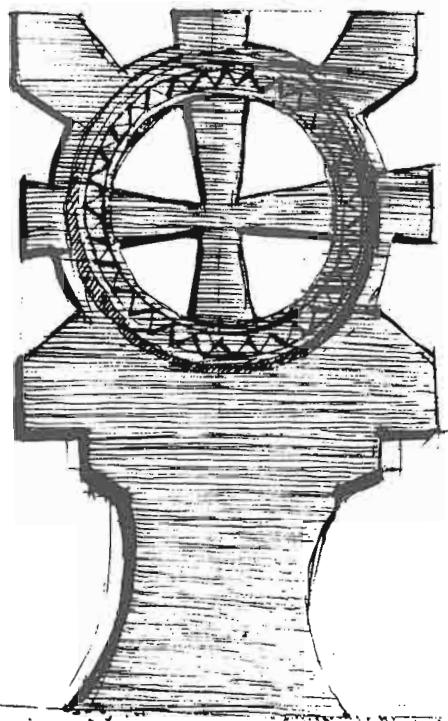
LES CROIX DE SCHISTE

L'épicentre est situé à NOZAY, les carrières existent toujours ainsi que deux débiteurs de palis (pierres plates allant jusqu'à sept mètres de hauteur pour les granges), aucune n'est protégée.

Ces croix sont remarquables par la qualité de leur exécution mais également par leur hauteur qui peut atteindre jusqu'à quatre mètres sans compter le socle et la masse. Celle du cimetière de LA MEILLERAY est identique à celle de SION. Souvent elles sont faites dans la façon des croix templières de CARENTOIR, G. LE SCOUEZEC distingue trois types: avec des pattes convexes ou concaves ou allongées. Nous pouvons ajouter celles de type celtique avec cercle, dentelé ou avec accolades et celles aux pattes complètement circulaires. Le relevé de CHATEAUBRIANT en signale trente-cinq, nous sommes loin du compte. Certaines paroisses comptent un minimum de dix croix diverses, d'autres n'en possèdent que quelques rares spécimens. Peut-être est-ce du à la mode de les faire en bois percho. Il est à remarquer que les plus belles croix en schiste



CROIX DE LA GALOTIERE A SION LES MINES

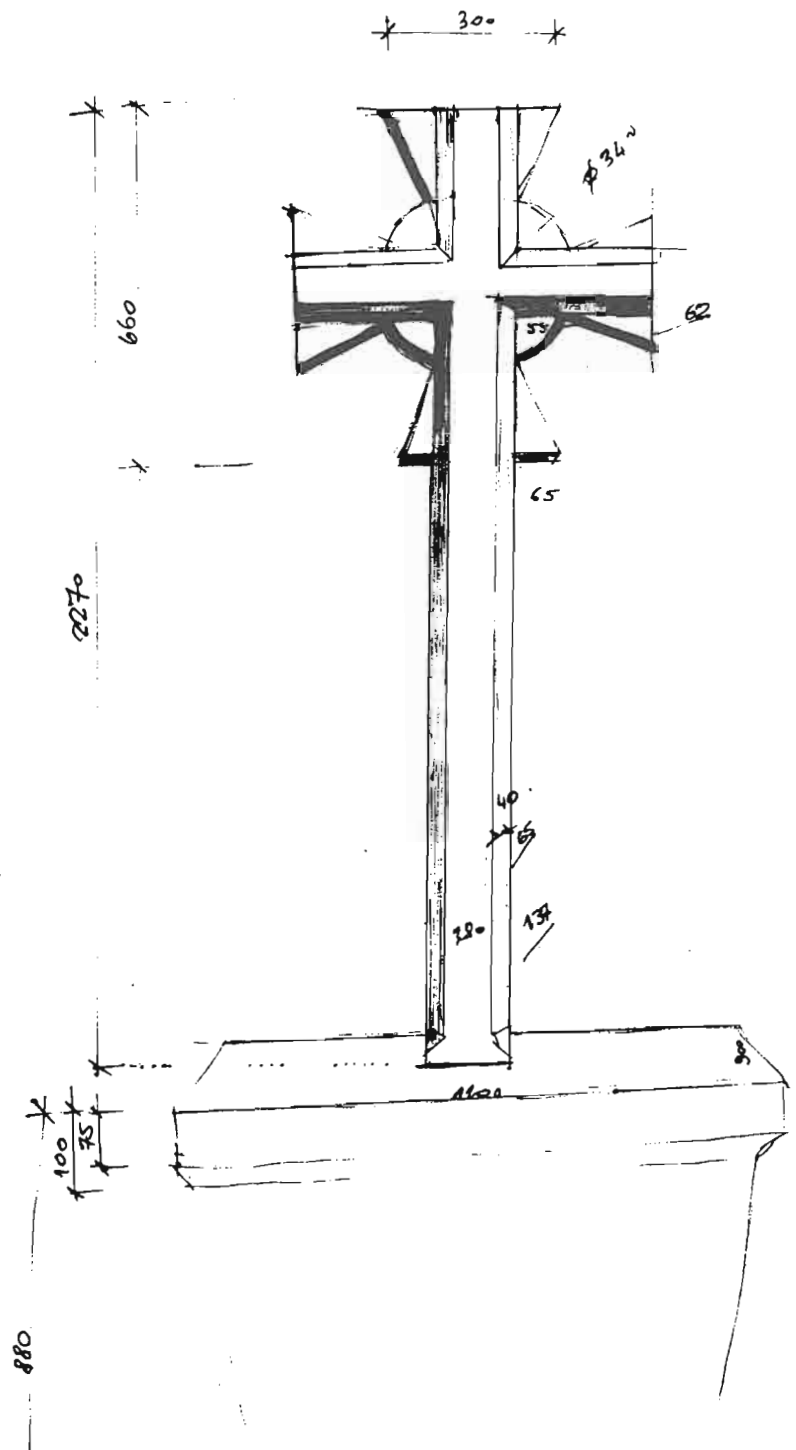
CROIX DE TREFIEU

Croix de TREFIEU, posée sur le mur d'une grande demeure du bourg, en schiste noir de NOZAY, avec la couronne dentelée qu'affectionnent les gens de Loire-Atlantique, mariant la croix

grecque et le X payen. Les deux parties concaves du socle peuvent se retrouver en Pays rennais qui lui aussi a gardé beaucoup de symboles lunaires et solaires.

de NOZAY sont souvent situées à un carrefour, à l'entrée d'une grande propriété ou à l'entrée d'un bourg.

Les grandes familles, qui participaient souvent aux travaux de l'Association Bretonne (actuellement la vétérante des associations bretonnes; elle a été fondée après la révolution) ont marqué profondément le Pays de LA MEE au siècle dernier, en édifiant des fermes modernes, en traçant des routes rectilignes, et en inventant les comices agricoles. Il n'est donc pas étonnant que ces responsables, souvent Maires de Pays, affectionnent ce style, qui à cette époque rejoignait le mouvement du romantisme et la mode du gothique ou des périodes très chrétiennes, et soient à l'origine de cette mode de croix templières ou celtiques, venant jusqu'en Pays de Vilaine; ainsi à LANGON où la plus grande croix du Moyen-âge, de section octogonale également, domine le plateau.



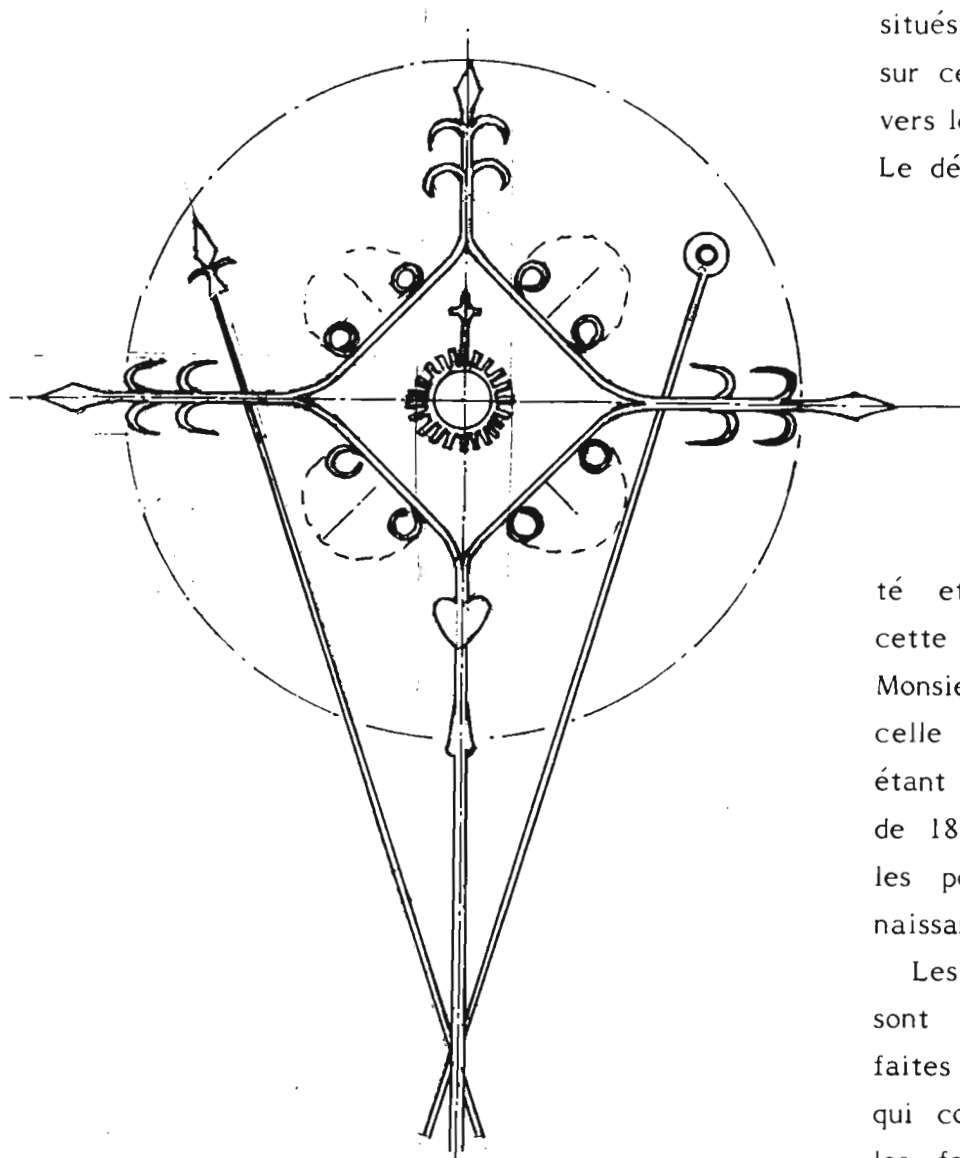
CROIX DE ROSTU - 1956

LES CROIX METALLIQUES

Elles sont en fonte et très ouvragées. Curieusement

certaines comportent un cercle et des symboles dans les feuillages et fleurs employés que l'on a déjà rencontrés dans des croix plus anciennes. Les instruments de la passion, les clous par exemple, sont situés sur le cercle comme sur celles en pierre et dirigés vers le centre.

Le décor est souvent tourmen-



CROIX SUR LA ROUTE DE GUEMENE-PENFAO A BESNE

té et reste le témoin de cette époque (XIX^{ème} siècle). Monsieur SCOUEZEC signale celle de PENESTIN comme étant la plus vieille datée de 1859. Elles ont donc suivi les possibilités de l'industrie naissante au Pays Nantais.

Les croix en fer forgé sont plus intéressantes car faites souvent par l'artisan, qui comme partout respectait les façons des prédécesseurs. Nous remarquons qu'elles ont toujours un centre dégagé comme un carré sur pointe, comme celles placées à la croisée des transepts des églises. Elles sont complétées par quatre anneaux brisés, chers aux croix celtiques. Ils sont très visibles

sur les croix de BESNE et de CROSSAC; celle de DONGES les a perdus et celle de SOUDAN les a transformés.

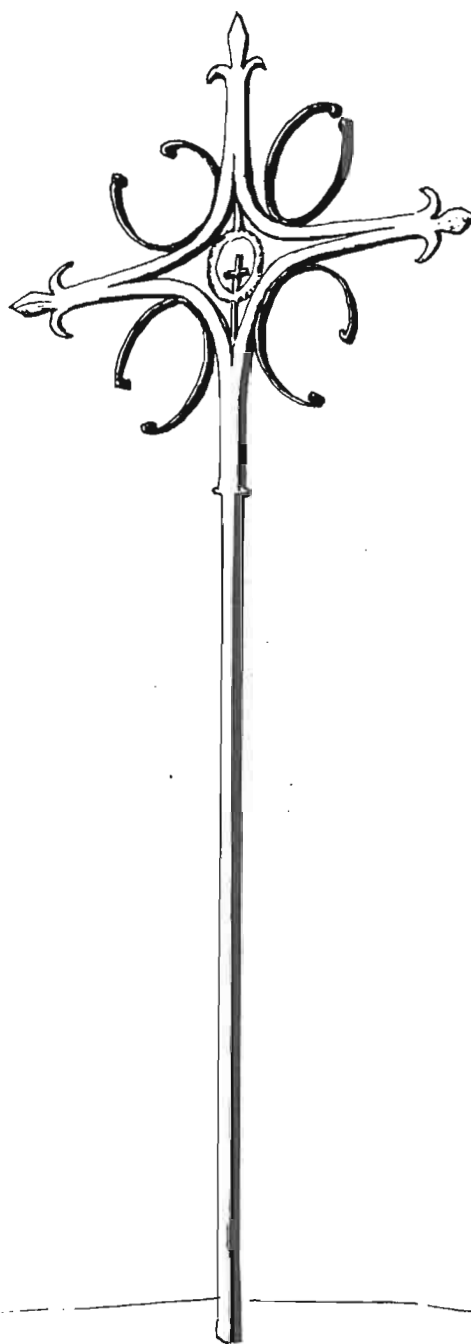
Le centre avait dans les plus anciennes un soleil (BESNE) ou une roue dentée avec croix centrale (CROSSAC). Les emboûts se terminaient par des pointes puis par des fleurs de lys.

Leur datation est facilitée par le socle ou la masse. Côté Morbihan nous en retrouvons de 0,55 m. de large, mais de 1,50 m. ou 2,00 m. de haut. La dalle de couverture est plus épaisse à l'Ouest (0,20 m.) qu'à l'est, 0,07 m.. Les marches sont plus nombreuses au Nord qu'au Sud.

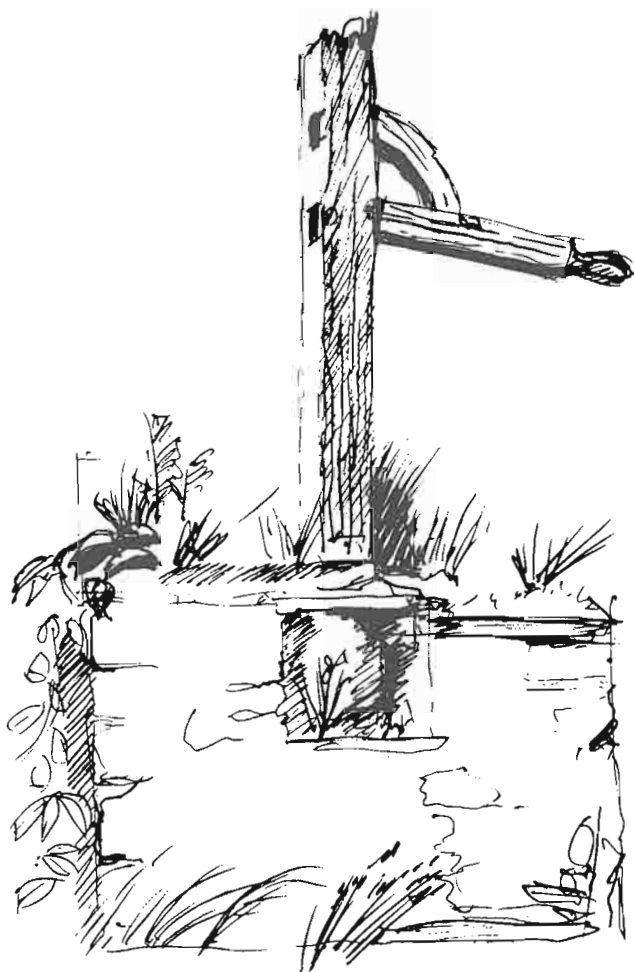
Nous remarquons aussi que la niche est presque toujours présente (0,15/0,30). Les calvaires du XVIIIème siècle présentaient cette niche dans la masse, galbée comme un tombeau. Le Morbihan en a de nombreux exemplaires.

LES CROIX DE BOIS

Tous les Pays ont eu des croix de bois, mais rares sont ceux qui les ont conservées. La Haute - Bretagne et bien entendu la Loire-Atlantique, souvent critiquées pour la pauvreté de leurs



CROIX DU HAUT-ROS EN CROSSAC



CROIX DE TREGRAIN EN MISSILLAC

Contrairement aux croix de Moyenne Vilaine, celle-ci présente la masse du Morbihan avec niche à vierge héritée du XVIIIème siècle. La boisure étant beaucoup moins élevée et le cercle celtique plus réduit. elle n'a pas non plus de niche à croix d'enterrement comme on le voit en Pays de REDON PIPRIAC.

croix, pouvaient présenter il y a bien des décennies des croix comme celles de SAINT REMY DU PLAIN ou de DOL. Elles avaient des sculptures avec des instruments de la Passion. Le Pays du GRAND FOUGERAY, en Pays Nantais avant la révolution, présente des croix de bois de section carrée. de 3 à 4 mètres de hauteur avec cercles ou accolades pour les plus anciennes. Elles disparaissent peu à peu quand on descend vers le Sud.

Les plus surprenantes sont peut-être celles de OUDON, COUFFE-MESANGER et de SAFFRE-ABBARETZ, faites de perchos ou grosses branches et assemblées à mi-bois.

Pour être complet il faudrait aussi parler des calvaires monumentaux, avec la plateforme, les piliers d'angles bouletés et les escaliers d'accès comme on peut en trouver aussi dans le secteur de PEILLAC, SAINT VINCENT SUR OUST et ROCHEFORT EN TERRE.

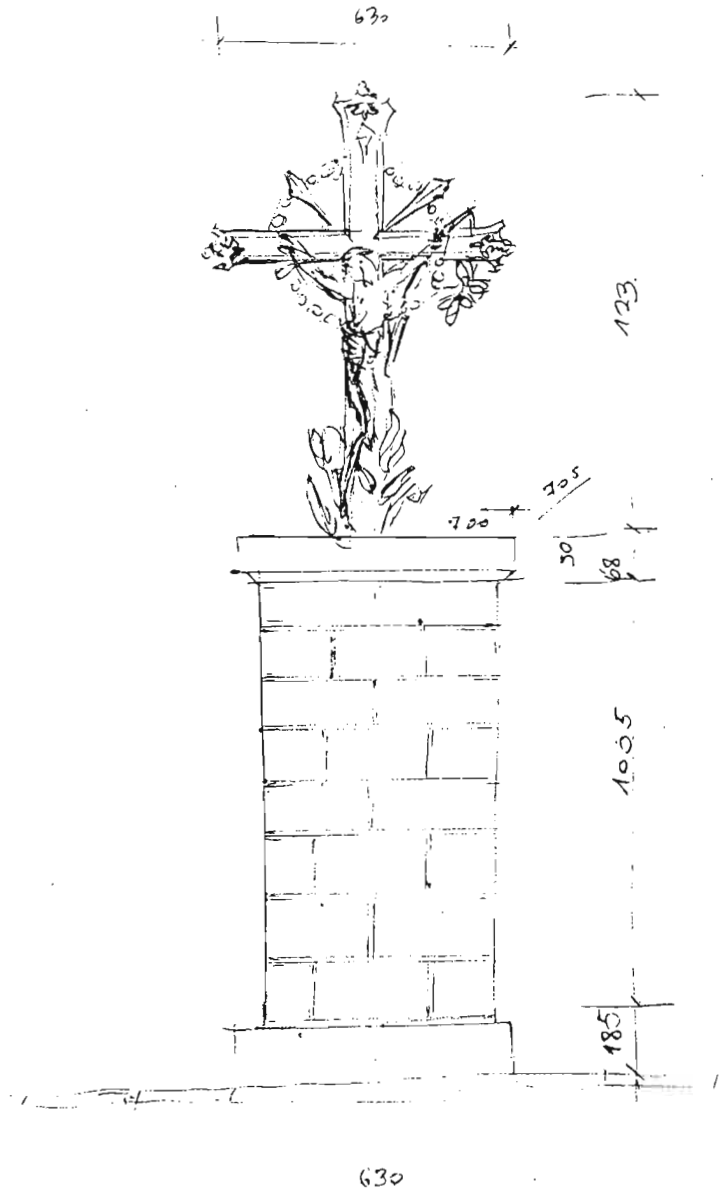
Pour des raisons de temps cette première recherche sur le terrain s'est limitée à une partie rurale de la Loire-Atlantique, mais la croix de la route de GUEN-

ROET dressée en fonte avec une symbolique celtique sans la fioriture parisienne habituelle nous incite à nous demander si l'espace industrialisé de notre plus grand fleuve breton qu'est la Loire, de SAINT NAZAIRE à NANTES, n'a pas abrité un centre de production spécifique.

Une étude reste aussi à poursuivre pour les calvaires de Loire-Atlantique à plusieurs redans ou masses successives exécutées dans les Pays de schiste jusqu'au Sud de l'Ille et Vilaine, vers LANGON.

On peut d'ores et déjà constater que les habitants de Loire-Atlantique ont maintenu plus que ceux d'Ille et Vilaine une forme de tradition. Ils ont su faire évoluer les calvaires avec socles de pierre et croix de bois en socles plus élancés avec croix métalliques en fonte ou en fer (voir exemples joints). D'autre part on a pu constater que jusqu'en 1958 des croix dites templières étaient érigées, comme sur les bords de la route de PLESSE.

Il faudrait bien sûr compléter cette étude par une recherche des signes du compagnonnage breton qui semble avoir laissé plus de traces dans les environs de GUEMENE et NOZAY que dans le bassin de RENNES.



CROIX SUR LA ROUTE DE
GUENROUET-PLESSE-SAINT GILDAS

Albert POULAIN

NOTE

Gwenc'hlan LE SCOUEZEC a publié aux Editions du SEUIL: **Calvaires et enclos paroissiaux** (1982) et **croix et sanctuaires** (1983), qui sont les deux premiers volumes d'une série consacrée au passé architectural de la Bretagne et intitulée **Pierres sacrées de Bretagne**.

LA MORT DIL ROMONTSCH

I'entschatta della fin per la svizra

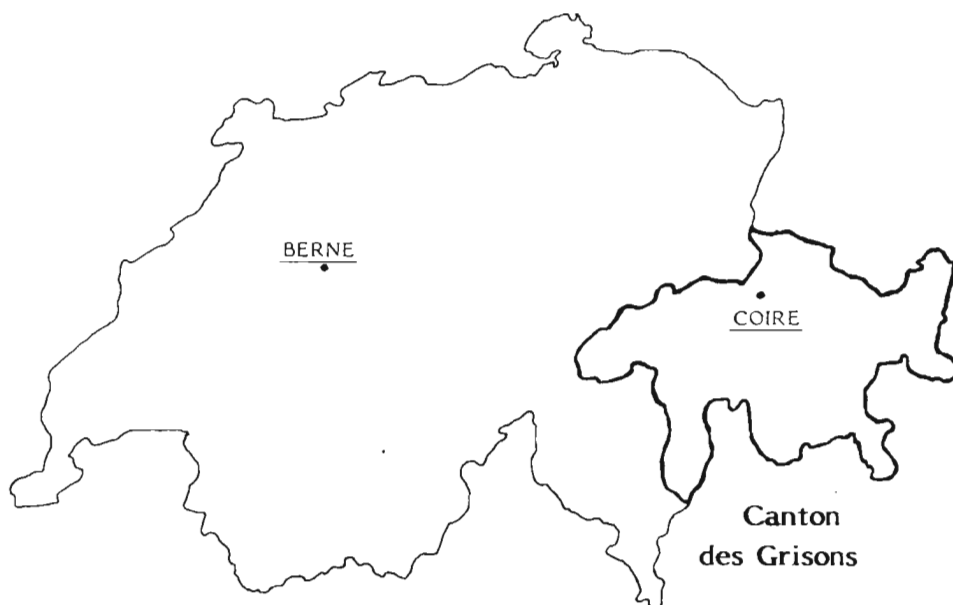
"La mort du romanche, le commencement de la fin pour la Suisse". Tel est le titre d'une étude de Gion-Giachen FURER de la **Fundaziun Rétoromana** (1). Il s'agit d'un exposé remarquable de la situation de la langue romanche aujourd'hui en Suisse. C'est aussi un exposé des remèdes à prendre pour sauver le romanche, ceci en lui rendant son utilité, c'est à dire en lui donnant "la position qui lui revient de droit, une position égale à celle des autres langues nationales de la Suisse".

La Suisse est le plus souvent présentée (et se présente elle-même !) comme un pays où le multilinguisme ne pose pas de problème. Et en effet même s'il n'est pas expressément contenu dans la Constitution fédérale, le principe de l'immutabilité des frontières linguistiques est reconnu en pratique par la Confédération et garanti

par le Tribunal Fédéral, qui interdit tout changement de majorité linguistique. Le principe de la territorialité des langues admet en effet que chacun est libre d'employer la langue qu'il veut dans ses contacts privés, mais dans la sphère publique, y compris l'école, il doit se servir de la langue officielle, traditionnelle, de son domicile. Ainsi les cartes linguistiques de l'Office Fédéral indiquent comme de langue française ou italienne des communes romanches ou tessinoises

qui ont une majorité allemande. Mais paradoxalement, le Tribunal Fédéral n'est jamais intervenu pour empêcher l'abandon officiel du romanche par une commune romanche.

La place du romanche dans l'enseignement montre bien également la situation anormale qui est la sienne aujourd'hui. Alors que normalement, l'enseignement doit être assuré dans la langue officielle de la commune, il existe dans le territoire romanche trois systèmes scolaires



dont aucun n'est vraiment romanche :

- Ecole allemande ;
- Ecole allemande avec une, deux heures de romanche par semaine ;
- Ecole "romanche", l'enseignement y est donné en romanche au mieux pendant les trois premières années. Ensuite, l'allemand le remplace de plus en plus et l'élimine presque complètement au secondaire .

L'auteur est donc très ferme dans ses propos pour condamner la situation qui est faite au romanche. Il constate que de tous les maux dont il souffre, un seul est mortel : la discrimination qu'il subit officiellement .

C'est là une condamnation de l'attitude traditionnelle des pouvoirs publics vis à vis du romanche . "Pour soutenir le romanche, on n'a jusqu'à présent guère pensé à autre chose qu'à lui accorder quelques subventions . "C'est là se contenter de donner à un mourant une simple cuillerée de verveine, d'ailleurs chichement mesurée !" . Outre le fait qu'elle

est inefficace, cette attitude, ajoute G.G. FURER, développe chez les romanches une mentalité d'assistés. Les non-romanches peuvent également penser que le romanche est privilégié, "qu'il n'y en a que pour le romanche" (subventions).

Il est donc absolument nécessaire d'assurer l'égalité absolue du romanche avec les autres langues nationales de la Suisse et ce, grâce à quatre mesures essentielles:

Définition et garantie du territoire romanche

La Confédération doit appliquer le principe de la territorialité des langues également au romanche. De plus, elle ne peut réduire le territoire garanti, aux seules communes encore aujourd'hui à majorité romanche . Au contraire, il doit comprendre l'ensemble des communes traditionnellement de langue romanche.

Reconnaissance du romanche comme langue officielle

Le romanche doit être langue officielle de la Confédération, à égalité

absolue de traitement avec l'allemand, le français et l'italien . Il doit être **seule** langue officielle aux niveaux régional et communal dans l'ensemble de son territoire traditionnel.

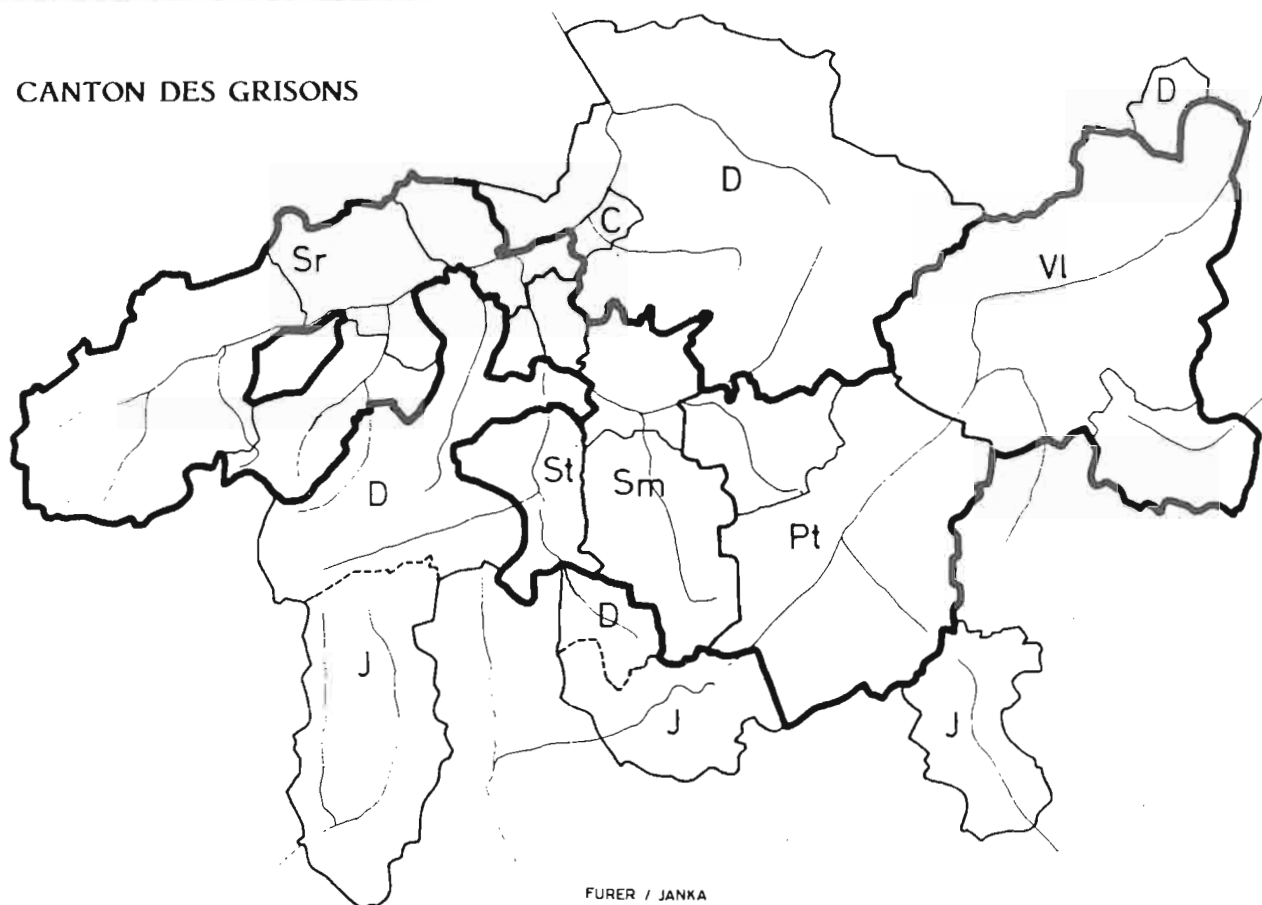
Ecole romanche

Le romanche doit être la seule langue d'enseignement dans l'ensemble de son territoire, de la première à la dernière classe . Il faut également fonder une Université de "poche" ou un Institut Universitaire romanche.

Radio et télévision romanche

Aujourd'hui, la région romanche et la région alémanique sont desservies par la même société, "Société de radio et de télévision de la Suisse alémanique et rhétoromane" . La place du romanche y est dérisoire, mais il est difficile de satisfaire les Romanches sans léser les Alémaniques. Il est donc nécessaire de diviser la société en ses deux composantes de manière à assurer à chaque langue nationale sa propre radio et sa propre télévision.

CANTON DES GRISONS



FURER / JANKA

— Limite du Territoire Romanche traditionnel

— Limite des idiomes romanches

Sr Sursilvan

C Coire

St Sutsilvan

Sm Surmiran

D Allemand

Pt Püter

VI Vallader

J Italien

	TR	CH
LADIN	VI 17,41	?
	Pt 10,74	
	Sm 10,91	
	St 4,98	
RENAN	Sr 55,96	
	64,55%	35,45%

LE ROMANCHE, UN ET PLURIEL

Le romanche ne se présente pas sous une forme unique. Il existe en effet cinq idiomes romanches qui ne sont en aucune façon des dialectes (il

y a au moins 30 dialectes romanches), mais bien des langues codifiées, écrites ; compromis entre dialectes souvent assez différents.

Les cinq idiomes se divisent en deux groupes, un groupe ladin et un groupe rhénan.

Le groupe ladin

- 1) Le püter, qui est la forme écrite la plus ancienne,
- 2) le vallader.

Le groupe rhénan

- 1) le sursilvan, qui est le plus important des idiomes romanches (3/5),
- 2) le surmiran,
- 3) Le sutsilvan.

Région/idiome	Population	% de Romanches
Sursilvan	18 186	64,3
Sutsilvan	1 618	26,6
Surmiran	3 546	57,7
Püter	3 490	23,0
Vallader	5 656	75,2
Territoire romanche	32 496	51,4
Coire	3 318	10,6
Grisons	37 878	23,4
Suisse	50 339	0,8

Nombre de Romanches et % par rapport à la population totale

Les idiomes ont bien souvent un vocabulaire proche mais peuvent aussi avoir des mots très différents pour désigner une même réalité. Ainsi, le terme "pomme de terre" a des équivalents romanches "officiels" différents dans chacun des cinq idiomes.

- **Ardöffel** (püter)
- **Mailinter** (vallader)
- **Truffel** (sursilvan)
- **Hardeffel** (surmiran)
- **Tiffel** (sutsilvan)

Il existe en plus des formes locales comme **Tartuffel** (centre de la Surses).

La Confédération a l'habitude de publier ses textes romanches en deux versions, sursilvan et vallader. Le canton des Grisons, quant à lui, utilise également les deux principaux, voir les cinq idiomes. Les manuels scolaires sont ainsi édités dans les cinq idiomes.

Il y a eu plusieurs tentatives de rapprochement (ou de fusion) des différents idiomes romanches qui ont toutes échoué, en particulier parce que chaque région est jalouse de ses particularités.

Le réveil romanche

des dernières années a conduit la **Ligia Romontscha** (2) à faire une nouvelle tentative. C'est ainsi qu'a été créée en 1982 une forme écrite intermédiaire entre les formes traditionnelles : le "**romontsch grischun**" (R.G.).

Le R.G. prend en considération, à égalité, les trois idiomes sursilvan, surmiran et vallader (et accessoirement le püter, le sutsilvan et les dialectes) pour adopter la forme la plus commune.

Le R.G. n'est pas initialement destiné à remplacer les idiomes mais uniquement à être utilisé là où, en raison de la division du romanche, on se servait jusqu'alors de l'allemand. Le R.G. doit donc être une langue de chancellerie, à l'usage de l'administration dans ses rapports avec les Romanches. Ceux-ci n'ont donc qu'indirectement besoin du R.G. (et n'ont pas à l'apprendre). Les idiomes continuent à être les seuls utilisés dans leurs régions respectives à côté des dialectes. L'imposition du R.G. comme forme unifiée serait ou pourrait être selon G.G. FURER, un danger de

En 1938, les Suisses ont accepté à une majorité de 90% une modification de la Constitution fédérale faisant du romanche la quatrième langue nationale suisse. On introduisit en même temps une distinction entre langues nationales et langues officielles (allemand, français et italien).

Ce geste ne fut pas seulement une preuve de bonne volonté de la part des Suisses. Ce fut aussi une réaction aux prétentions annexionnistes de l'Italie mussolinienne. L'Italie en effet prétendait que le romanche n'était qu'un ensemble de dialectes de l'italien et réclamait donc non seulement l'annexion du Tessin et des vallées grisonnes de langue italienne mais aussi de toute l'aire romanche.

mort supplémentaire pour le romanche.

Le romanche est aujourd'hui en danger, plus par négligence que par volonté délibérée. La Suisse est aujourd'hui l'exemple à opposer au modèle de l'Etat centralisé dont la France est une des plus tristes illustrations. Elle a choisi de s'accepter telle qu'elle est et a reconnu les différentes langues parlées sur son territoire. En laissant mourir une de ses langues nationales, la Suisse cesserait d'être ce modèle. La mort du romanche serait donc le "commencement de la fin pour la Suisse".

1) La **Fondaziun rétoromana placi a spesha** (F.-R.R.) a été fondée en 1982 comme continuation de l'**Institut de Cuors Retoromantschs** et a pour but de promouvoir la culture des Romanches. Elle est plus revendicative que la **Legia romantscha**.

2) La **Ligia Romantscha** (L.R.) est l'organisation faîtière des sociétés culturelles romanches auxquelles elle redistribue une partie des fonds qu'elle reçoit. Très bienveillant à son égard, le Gouvernement a tendance à se décharger sur elle des affaires romanches.

NOTE

Les éléments de cet article sont empruntés aux deux ouvrages suivants: FURER Jean-Jacques : **La mort dil romantsch, l'entschatta della fin per la Svizra . Fondaziun Retoromana 1981 .**

FURER Jean-Jacques : **Rumantsch Grischun - espoir et danger pour le romanche, Fundaziun Retoromana 1985 .**

Jan Luq RAMÈU

DUMAEZOE A VINYOE

"Prèch nôz don de VINYOE", q'il me dizàet léz autr ad-leizi du LIAN. Je velàe ben maé je savàe pas qei dirr. Il avaèt tot plein de papéae aqerzilhonae têt atôrn de mei, el pus chaud taèt dan'l putz. Alorr, je soe alaé demandae au vant de galèrn q' bufaèt ce jôrn la. Il ne savaèt poein! Je taè juchae tot a hautr d'un pein q' hozi-naet. Un chat d'équroelh pasit sautaunt d'unn braunch a l'autr. Il vyétaèt si fort qe je 'n veiaè q'un petit bôt d'pei rôch. Il taèt tot émarôchaé, tot éterqelaé, vèrt de pour, de me veir, mei sur son chemein, unn casyètt sur unn gôll de saunhae. De mon pein je veiaè tot VINYOE, du BAS VERNAE jussq'a LA BABINYERR oyô q'est 'l môlein de la NASYON.

De l'autr côstaé, verr le boèz déz pèerètt il avaèt doez loseron a doribanaé. Un poe pus lein dan l'anchlôz, de 'l autr côstaé de la hàe, déz garètt taèt braqaé, léz autr taèt a rôchae du tranchl. A dreitt, il avaèt lèz auto e léz gamyon q' pasaèt.

Ou lein, il avaèt 'l traqtoerr du veizein q' berdausaèt. Ca 'n taèt poein 'l torèu q' bulhaèt, ne la bodd q' bromaèt, ne 'l jau q' chauntaèt.

Je demandi au bertaù q' taèt motae desorr mei dan 'l nozilhaer:

- "Porqei don on 'n vòz veit pus vòz autr léz béstt?"

'L bertaù il 'm repondit:

- "Dam i-a pus berchôzz a maunjae, c'est un graen de millhèrr dan la gôll d'un saunhae. He dam, aczetoerr il a dez hors-venu têt partot, déz maézon blaunch dan chäq prae. Oyô q'est 'l bon q'ei demesm? Oyô don! i-a pus ren de bon de restt!"



Qoq'un huchit, ça taèt poein an langg de nôz-autr léz Viniyoleiz, e 'l oezéu jôitit. E mei je chezi a bas el qus dan 'l roazéu, l'éu taèt freidd. Je m'an fut shechae au coen du foyae, méz henn taèt tranpaé-genaé e la ferziylh di pein léz avaèt bloevi an vèrt.

Mon pepa il me dit:

- "Tu t'anicl aczetoerr!"

- "A dam poein!, je soe chei a bas dan 'l roazéu du prae du Parq.

- "Qèll toqeson tu faès!"

- "Je saè ben, maé je pensaè a autr-fei e a aczetoerr, i-a pu ren qe déz hors-venu chaez nôz dumaézoè".

- "Dam poein!, vaès don ôèrr léz veylh berdass bagôlae".

- "Vèrr, el vyoe mondd, il prèch ben maé léz joenn il prèch gèrr".



- "Je sae ben, dam faut se despechae, après il ara pu ren".

"Oès tu mon gartz? Ven vitt gornyaè chaez nôz. Acztoerr, il a corr déz bodèt, déz groll, déz jarnott, déz chlon, déz qerôaè, après, dan qoq tan ça sera pu qe "des pies noires, des corneilles, des cucurbitacées, des portes bien fermées et des croix sur nos tombes".

Eriq LE FAEVR

TOPONYMIE BRETONNE EN PAYS NANTAIS

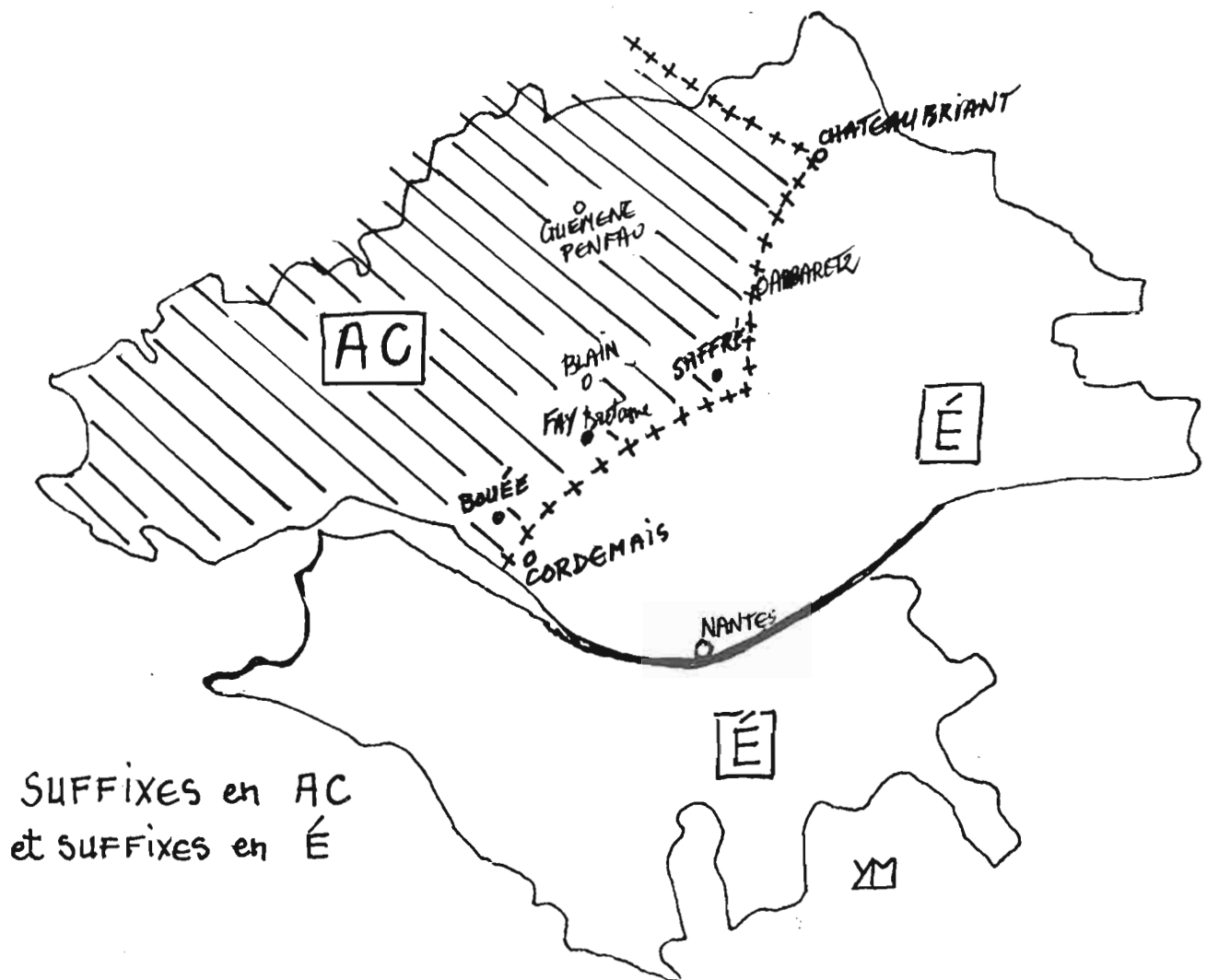
Comme le dit Erwan VALLERIE dans son livre "**Communes de Bretagne et Paroisses d'Armorique**", la toponymie est le sport national en Bretagne . Il y a du vrai dans ce qu'il dit, les Bretons conscients qu'on leur a caché beaucoup de choses de leur passé, de leurs origines, veulent savoir, et la toponymie est un des moyens de répondre à cette soif de savoir . En Pays nantais, où on refuse à ses habitants l'appartenance bretonne, l'étude toponymique se double d'une incitation militante qui est de prouver que l'installation des bretons dans cette partie de la Bretagne est très ancienne, qu'elle a du être importante et que les témoignages toponymiques ne manquent pas .

LES TEMOIGNAGES TOPONYMIQUES

1) La zone des suffixes en "ac"

Dans le NORD-OUEST de l'entre Loire et Vilaine, ce que j'appelle la **NAMNEDIE**, territoire originel des **NAMNETES** armoricains, nous trouvons des toponymes à terminaison en "ac" dont des noms de paroisses connus de tous, tel ASSERAC, ESCOUBLAC, SEVERAC, FEGREAC, AVESSAC, DREFFEAC, MASSERAC, CROSSAC, GUERSAC, MARSAC, MISSILLAC,

mais peut-être aussi une bonne centaine de noms de villages . Ces noms de lieux sont très anciens, d'origine celtique ou de la période gallo-romaine . Le suffixe "ac" vient du celtique "AKON" indiquant le caractère d'un lieu, ce qui le distingue . Exemple : un lieu caractérisé par une vallée "GLEN" se retrouve aujourd'hui sous la forme "GLENAC", par un tertre "REUN", sous la forme "REUNAC", par une tombe "BEZ" sous les formes "BESSAC, BISSAC", par une abondance de **SALAMANDRES**, "SORD, SOURD" sous les formes "SORDREAC, SOURDREAC" . Après leur conquête de la GAULE, les Romains utilisèrent à leur tour le suffixe "akon" en le latinisant en "acum", mais en en modifiant quelque peu l'usage, en le rajoutant à un nom de personne pour donner un nom à un domaine. Par exemple, un vétéran des légions Romaines recevant récompense de ses bons et loyaux services un domaine à mettre en valeur, s'empressait de lui donner son nom suivi de "acum" . Si il s'appelait MARIANIUS, son domaine était nommé MARIANIACUM, nom que nous pouvons retrouver actuellement sous la forme MARIGNAC comme à SAFFRE . A l'ouest d'une ligne qui part de CORDEMAIS sur la Loire, passe par VIGNEUX DE BRETAGNE , FAY DE BRETAGNE,



HERIC, SAFFRE, ABBARETZ, ISSE, avec une avancée jusqu'à CHATEAU-BRIANT on trouve des toponymes à suffixes en "ac". Au delà vers l'est et le sud-est le suffixe "ac" s'est transformé en "é", exemple le MARRIGNAC de SAFFRE se retrouve en MARRIGNE à GRANDCHAMP DES FONTAINES. Cela nous a donné des noms de paroisses comme LIGNE, POUILLE, TEILLE, BELLIGNE, COUFFE, RIAILLE, AUVERNE, JOUE, ISSE, CHEMERE Pourquoi ce changement soudain de "ac" en "é", cela est dû à l'utilisation de la langue bretonne dans la zone des "ac" pendant suffisamment longtemps pour avoir stoppé la chute du "c" qui ainsi est passé

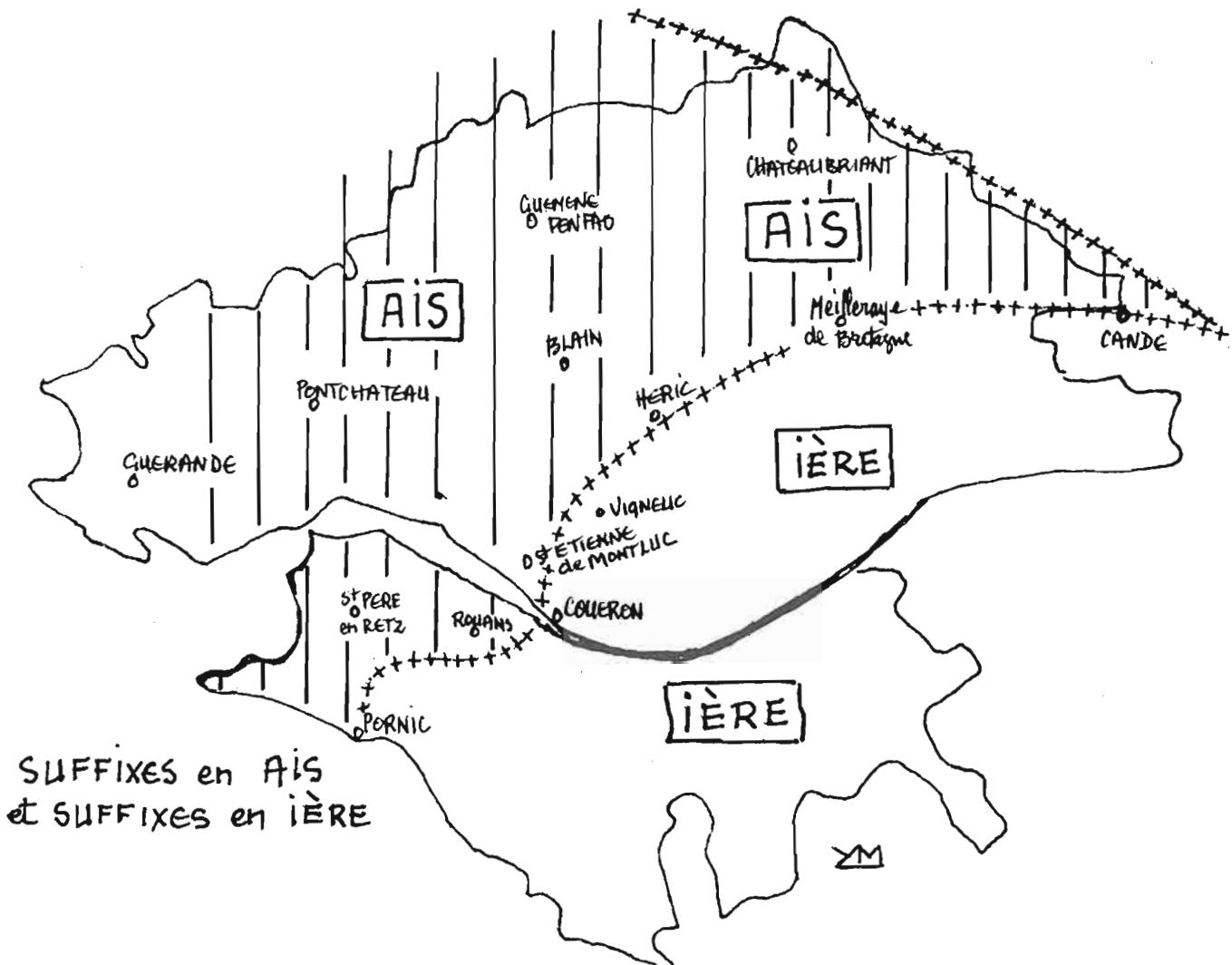
dans l'écriture. Un phénomène analogue s'est produit en Occitanie où les toponymes à suffixes "ac" pullulent notamment en Auvergne, là aussi c'est le fait de l'existence d'une langue différente du français qui a conservé les "ac". Ailleurs dans le domaine des langues d'oïl le suffixe "ac" est devenu "é" dans la vallée de la Loire, Anjou, Touraine; "ay" en Poitou; "ey" en Normandie et "y" dans la région parisienne avec les nombreux IVRY, PASSY, POISSY, ISSY, SUCY

2) LA ZONE DES SUFFIXES "AIS"

Presque parallèlement à la ligne extrême des "ac", mais avec un décol-

lage vers le sud-est, se trouve la ligne de partage entre les toponymes à suffixes "ais" et ceux à suffixes "ières". La plupart sont des lieux relativement récents composés à partir de noms de famille suivant en cela la période gallo-romaine. Quelqu'un qui défrichait une nouvelle terre sur laquelle il construisait maison et bâtiment d'exploitation, donnait son nom à sa ferme. Par exemple le nom de famille HAMON très répandu donne au nord-ouest "la hamonnais" et au sud-est "la hamonnière". Le suffixe "ais" (parfois "aie" comme à SAINT NICOLAS DE REDON) provient de l'évolution du "ac", donc d'une influence celtique bretonne, par contre le suffixe "ière" vient du

latin "iéra" et marque une influence romane. La ligne de partage ais/ière agrandit la zone des "ac" et marque sans doute une avancée des installations bretonnes par NOMINOE et ERISPOE. On remarque surtout par ces toponymes en "ais", une poussée des Bretons en direction de l'Anjou jusqu'au delà de CANDE en suivant la vallée du DON. Ceci met en évidence un fait facile à comprendre pour cette haute époque, les villes de RENNES et NANTES tenues par les Franks, maintenaient les Bretons à distance, par contre entre ces deux villes la campagne moins peuplée, moins défendue leur a permis une avancée notoire dans leurs établissements.



Autre fait significatif, le Pays de Retz au sud de la Loire, où je n'ai retrouvé qu'un nom en "ac" encore que douteux (la ville BESSAC EN FROSSAY) est lui aussi partagé en toponymes en "ais" et en "ière" . Dans une bande côtière, assez large toutefois, le long de la mer et de l'estuaire de la Loire on retrouve nombre de toponymes en "ais", comme par exemple les noms de communes comme : LA SICAUDAIS, FROSSAIS, BOUAYE, dont les suffixes sont des évolutions intermédiaires des "ac" anciens . C'est aussi dans cette zone du Pays de Retz qu'on retrouve aussi les toponymes Bretons très connus que sont PORNIC avec son faubourg GOURMALON, MINDIN, PAIMBOEUF, CORSEPT, ROUANS et d'autres moins connus comme PRINAIS, PRIGNY, LAMBRESSAIS, ANGLEMAR, GREIX, GLEMOUET, ROZAY, CERNY, RINAIS, COETARGANT, LANDREAU, REDOIS, MESSAN, BUZAY, GUERMITON, GLETAIS, CLAMORAN .

Autre fait significatif, dans la zone des suffixes en "ière" on retrouve des sortes d'enclaves contenant des toponymes Bretons avec un groupe de toponymes en "ais", cela indique sûrement des implantations bretonnes groupées et assez nombreuses qui ont influencé la toponymie d'une façon durable, ainsi sont les enclaves de TREILLERES, GRANDCHAMP et CARQUEFOU .

Les toponymes en "ais" sont parfois source de confusion, car par un phénomène de systématisation on a écrit de la même façon des toponymes

issus de noms de famille et ceux qui ne l'étaient pas, par exemple la BEZILLAIS en VAY qui est traduite par le breton ancien BEZ IN LEZ (la tombe de la cour), la LEZIRAIS en JANS par LEZ IN REUN (la cour du tertre) ; La BREHARAIS en BLAIN et ABBARETZ par BRE AR REUN (le flanc du tertre) ou la GAHARAIS en GUEMENEPENFAO, à traduire par GARZH AR REUN (la haie du tertre) .

De même ne cherchez pas de nom de famille à l'origine des nombreux La RINAIS, la REINAIS, la RAINAIS, ce sont des évolutions d'anciens RENAC dont l'orthographe n'a pas été figée sur un quelconque registre, car c'était des lieux de moindre importance . Même évolution pour la GLINAIS ou la GLENAIS qui sont d'anciens GLENAC . Pour un toponyme comme la BLINAIS on peut penser au nom de famille BLIN ou BLAIN comme origine, mais aussi au celtique BLEIN (sommets) qui existe toujours en breton actuel . Ainsi l'origine pourrait être un ancien BLEINAC (comparez avec BLAGNAC, aéroport de TOULOUSE) . A noter qu'on trouve dans la zone des toponymes en "ière" des GLINIERES, RINIERE, BLINIERE qui ne sont que des adaptations au Parler Roman des toponymes précédents, GLENAC, RENAC, BLENAC, avec un suffixe latin .

Avec la généralisation des panneaux routiers indiquant les noms de villages, beaucoup de déformations se produisent, qui souvent modifient complète-

ment le sens originel des toponymes . Un bel exemple est arrivé à FEGRE-AC . Un village s'appelait le BOCLAIS . La prononciation locale "le BOCLE" et non "la BOCLA" et sa situation près d'un val indiquaient qu'il fallait y voir le toponyme breton BOD GLEN (la résidence de la vallée) ; et bien il est devenu la BOCQUELAIS, comme s'il était dérivé du nom de famille BOCQUEL, très répandu à FEGREAC et qui est aussi d'origine bretonne puisque provenant d'un nom de village du Morbihan signifiant BOD KAEL (résidence de la haie).

LES TOPONYMES TYPIQUEMENT BRETONS

On en retrouve surtout au nord de la Loire et dans le pourtour nord du Pays de Retz comme nous l'avons vu, mais leur concentration la plus importante se trouve dans la zone des toponymes en "ac" et dans celle-ci un territoire en est particulièrement fourni ; c'est celui de la presqu'île Guérandaise . On se croirait en Basse-Bretagne, car là ce sont les toponymes non bretons qui font l'exception . Il faut dire aussi qu'on y a parlé le breton jusqu'à la fin du siècle dernier . Il est donc normal que les toponymes soient dans cette langue.

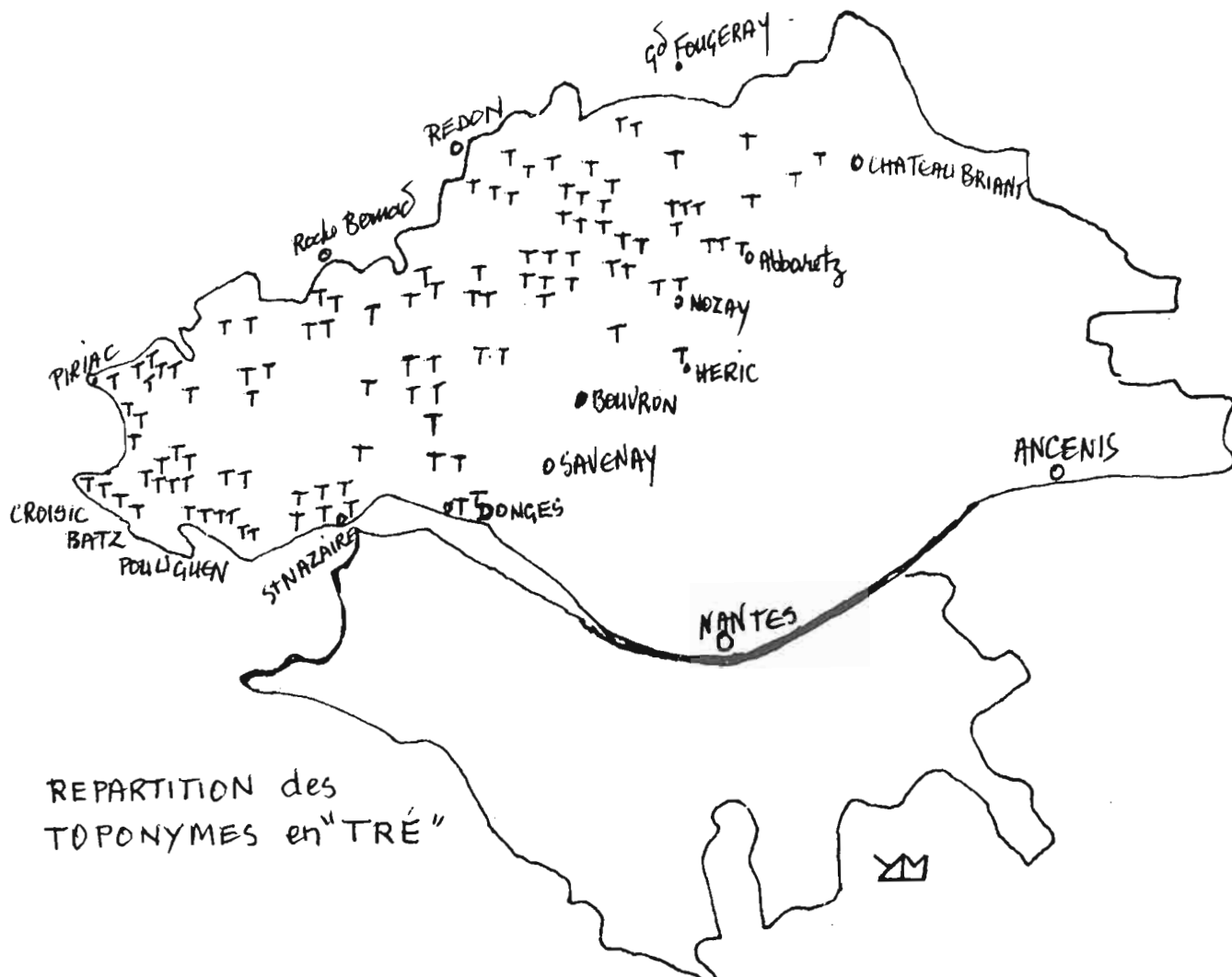
1) Toponymes en plou

Y trouve-t-on une paroisse du type PLOU - PLO - PLEU - PLE, oui nous avons PLESSE fondée au cinquième siècle par Saint SEOG,

disciple de Saint BRIEUC, d'ailleurs un village de PLESSE s'appelle SAINT BRIEUC. Cette paroisse fut une paroisse mère dont le territoire était très étendu puisque la partie sud de GUEMENE-PENFAO, appelée justement PENFAO en faisait partie. Le nom de Saint SEOG se retrouve dans plusieurs toponymes sous la forme évoluée de "sé", "cé" ou "çais" ; en PLESSE nous trouvons TRESSE et LANCE ; en GUENROUET : COUACE (KOAD SEOG) ; en MARSAC : PRINCE (PRENN SEOG, le bois de SEOG) ; en GRANDCHAMP : RINCE (RUN SEOG) et LIANCE (LAN SEOG) ; au GAVRE : L'ANGLECHAIS (AN GLEN SEOG, le val de SEOG).

2) Toponymes en tré

Beaucoup plus nombreux sont les toponymes contenant le mot "tré" qui voulait dire village en ancien breton, du celtique "treba" : agglomération sans fortification. "Tréba" est devenu "Dorf" en allemand et "thorp" en anglais. Une seule paroisse est à coup sur de ce type c'est TREFFIEUX, dans le canton de NOZAY, composée de TRE+MAEOG, nom de saint Breton fondateur, qui a laissé plusieurs toponymes en NAMNEDIE : TREFFIACHE en SAINT VINCENT DES LANDES, TREFFEAC en TRIGNAC, TREMEAC en ESCOUBLAC, qui tous les trois veulent dire la même chose que TREFFIEUX mais avec des évolutions différentes avec ou sans mutation M/V renforcée en F de la consonne initiale de MAEOG. Citons aussi CREVIAC en NOZAY



REPARTITION des
TOPONYMES en "TRÉ"

de KREC'H (colline) + MAEOG et BOVIEUX en PONTCHATEAU de BOD (résidence) + MAEOG. TRIGNAC pourrait être un toponyme en "tré" mais il y a un doute. Par contre LA TURBALLE pourrait être une déformation de TREBALLE, comme TREBALLE en SAINT-NAZAIRE. Les toponymes en "tré" sont parmi les plus anciens établissements Bretons en Armorique. C'étaient des établissements où la propriété des terres était collective. Ils sont d'ailleurs restés souvent de grands villages, parfois partagés en deux comme le haut et le bas TREMAR en PLESSE. Dans la zone des toponymes en "ac", j'ai relevé plus de cent noms de lieux

contenant le mot "tré". Les communes qui en ont le plus sont GUEMENE-PENFAO = 8 ; GUERANDE = 7 ; PLESSE = 7 ; SAINT NAZAIRE = 6 ; MESQUER = 5 ; LA BAULE ESCOUBLAC = 4 ; LA TURBALLE = 4 ; PONTCHATEAU = 4 ; HERBIGNAC = 4 ; JANS, AVESSAC, MISSILAC, SAINT LYPHARD = 3 chacune etc.

3) Toponymes en ker

Les toponymes contenant le mot "ker" (ville) sont bien sur encore plus nombreux, mais on les rencontre surtout en presqu'île Guérandaise

. Ce sont surtout des fermes isolées ou des hameaux de quelques maisons. En dehors de la presqu'île, on les retrouve plutôt sous la forme "car", comme les nombreux CARCOUET (ville en bois) dont un quartier de NANTES et très portés aussi comme nom de famille. La forme ancienne de "ker" était "caer", dans ce cas on a appuyé sur le "a" plutôt que sur le "e", la même chose se retrouve avec MAEZ (compagne) ou le prénom MAEL devenu MAL dans les noms de familles LE MALE ou LE MASLE. Dans certains cas le "r" tombe devant une autre consonne et devient "ca", exemple : CAVAREUC en PIERRIC pour KERVARC'HEG, CAHAREL en SAFFRE pour KER-ARZHAEL, il se confond avec un autre "r" dans CAREUX en PLESSE, pour KER-REUN (ville du tertre), parfois aussi "car" devient "char", exemple : CHARTRAN en SAINT NICOLAS DE REDON, pour CARCRAN (CRAN=forêt) où encore dans ces noms de famille très répandus CHARUAU - CHARUEL provenant d'un ancien CARUHEL (ville haute).

A noter un ancien phénomène qu'on retrouve par ilots indiquant une mode ou la lubie d'un personnage à une époque donnée, le remplacement de "ker" par "ville" placé en début de toponyme, exemple : LA VILLE GOUE, LA VILLE AUX FEUVRES, LA VILLE ES BABIN, LA VILLE AU CHEF et ces étranges LA VILLE VILLE qu'on retrouve à LA GRIGONNAIS et en JANS. Ces ilots se retrouvent surtout à SAINT-NAZAIRE, dans le nord d'HERBIGNAC et dans le canton de NOZAY.

4) Autres toponymes bretons

Les autres éléments bretons des toponymes nantais sont surtout :

- "**Coad**" (bois) qu'on retrouve sous les formes COET, COUET, COIS, COUA, COT, COU, CAT, en nombre incalculable .

- "**Faou**" (hêtre), sous les formes FAUX, FAO, FOUX, FOUY (petit hêtre), FOUAN (petit hêtre), LA FOUAIE (la hêtraie), LA FOIE, LA FOY, LE FOUE, LE FOUET.

- "**Derv**" (chênes), dans les formes : DROULLAIS, DROUET (chênaie), LANDRAU, LANDRIAUX pour AN DERO (les chênes), LE DRU, LE DRUGLE (vallée des chênes).

- "**Bezv**" (bouleau), dans les formes BEZOU, BEDODU (forme ancienne pour BEZO-DU, bouleau noir).

- "**Haleg**" (saules), sous les formes LE HALAIS, LISALAY, HALGOUET.

- "**Gwern**" (aulnes), sous les formes LE VERNAIS, LA CALVERNAIS pour CAR VERNEC, PINGUE pour PENN GWERN.

- "**Pin**" (pin), dans LE HERPIN en MARSAC, pour ER PIN (les pins) et la HERPINAIS pour ER PINEG (la pinède).

- "**Onn**" (fresne), dans TREONNAIS en NAZAY et TRIONNAIS en SAINT AUBIN pour TREONNEG (village de la fresnaie). BREHONNAIS en BLAIN pour BRE-ONNEG (colline de la fresnaie). CATONNET en AVES-SAC pour KOAD-ONNEG (bois de la fresnaie). LONDUC en HERIC pour ONN-DU (fresne noir). L'ONGLEE en BLAIN, JANS etc. pour ONN-GLEN (vallée des fresnes).

- "**Cran**" (forêt), se retrouve seul ou en composition avec TRE, KOMD, KER dans des TREGAN, CRAN-HOUEY, CRINCOET, CARCRAN.

LES HABITATIONS

- "**Lez**" (cour), résidence de MACH-TIERN, retranchement militaire sous les formes LES, LIS, LEIX, LE, LI, LAIS dans des toponymes comme LICOUET, LIZIEN, LIBON (pour LIBRON), LIGOU, LIMEUR. BESLE, BILAIS, BERULE, ROULAIS, RIALLAIS, HENLEIX.

- "**Bod**" (résidence), sous les formes BOT, BEAU, BAU, BOU. Dans des toponymes comme LE BOT, LE BODO, BODIAU, BEAUDOUAN, BOUCAHAN, BOUGUYOU, BOUGARD, BOUDIC, BEAUMELAC.

- "**Ti**" (maison), sous les formes TY, TEI (vannetaise), TAY, TAIS (mitaw) dans des toponymes comme BRANDY (maison de la colline), DOUETEE, DOUETAIS (maison Dieu), COUEDE (maison du bois), DUTY (noire maison), TILY, TELY (maison de la cour), SAUTAIS pour SAOUT-TAY (écurie).

LE RELIEF

- "**Run, reun**" (tertre), sous les formes RUN, RIN, RU, RI, REN, RAY, RAIS, RHEU, RETZ dans d'innombrables toponymes.

- "**Roz**" (tertre, colline), sous les formes ROTZ, ROS, RO, RAU, REAU, ROUX dans beaucoup de toponymes.

- "**Bri, bré**" (flanc de colline, mais

aussi colline), dans BREHARAIS (flanc du tertre), GUENOUVRY (colline de Saint GWENNOK), BODEBRIL en BLAIN (résidence de la colline) etc.

- "**Bron-bran-brain**" (colline), dans le BRAN en DERVAL et NOZAY, BRANDY, BRANGOUIN pour BRAN-GWENN (colline blanche) en PIERRIC, LIBON pour LIZBRON en GUEMENE etc.

- "**Glen**" (vallée), dans DRUGLE, BOCLE, LE GLE, L'ANGLE, L'ONGLEE, PINGLIN, TREGLAIS etc.

- "**Glan**" (rive), dans GLANET en HERIC, les GLANDS en BLAIN, HAUT GLAND et BAS GLAND en AVESSAC, GLAUDAIS etc.

- "**Penn**" (tête, bout), dans d'innombrables toponymes, PENFAO, PINFOUX, PENHOET, PAIMBU, PAIMBE, PAINHOJOU, PENBRON etc.

- "**Bez**" (tombe), dans BESLE, LE BE, BEIX, PAIMBE, PAIMBU.

- "**Tnou, trou**" (vallée), dans TENOU, THENOT, TROUHEL, TROMER etc.

- "**Knec'h, krec'h**" (hauteur, colline), dans QUENEUX, COISQUENAY, LUCRAIS, CRETUMEZ, LA GREE, LE GRA, PENGRE.

- "**Barr**" (sommets), dans BARREL, BAREL, ABBARETZ.

- "**Maez**" (campagne), dans MESPRAS pour MAEZ BRAS (grande campagne), MAGOUET, COISMA, MAZONNAIS pour MAEZ ONNEG.

- "**Kael**" (haie artificielle, clôture) (pluriel KILI), dans LE GUELY, TREGUELY, QUILLY, LE QUAI, BOUGUYOU, LE QUILLIOU (autre pluriel).

- "**Garzh**" (haie naturelle), dans BOUGARD, GAHARAIS, GALIN pour GARZH-LENN (haie de l'étang) etc.



Il faudrait un livre entier pour présenter d'une façon correcte ces milliers de toponymes Bretons du Pays Nantais, cet article ne peut être qu'un aperçu.

INFLUENCE DU PARLER MITAW SUR LA TOPONYMIE

Il n'y a que peu de toponymes typiquement MITAW mais son influence se ressent sur certains et la connaissance du Parler MITAW en permet le décriptage.

Quelques exemples mitaw

Des toponymes comme LE ROUILLET en PIERRIC, LA ROUILLEE en PLESSE et la ROULLAIS en MARSAC sont assez obscurs de signification

hormis une dérivation du français "rouille" (oxyde de fer). Par contre en se référant à la prononciation MITAW de deux noms de familles d'origine Bretonne, bien connus dans nos contrées que sont BODIGUEL et PENIGUEL et qui se prononcent BODIYE et PENIYE (ou Bodillet et Pénillet si vous préférez), on voit que le suffixe Breton "IGELL" (diminutif) est devenu en MITAW "IYE" (ou ILLET S.V.P.), ainsi la signification de ROUILLET est à chercher dans une forme ancienne qui serait ROUIGELL, et plus ancienne encore ROUZIGELL, qui veut dire "petit terre". D'ailleurs un autre toponyme peut servir de témoin, RENIHÉL en AVESAC qui se prononce en MITAW "ERNIYE" et dont l'origine est le breton

REUNIGELL, autre mot pour "petit tertre".

En CONQUEREUIL il existe deux toponymes en "ac", le HAUT et le BAS ANGUIGNAC et en Parler MITAW on dit le "HAWTEENHA" et le "BAZEENHA". Pourquoi une telle différence de prononciation entre le français et le MITAW? D'abord on peut dire que ce sont des lieux dits importants, qui de haute époque ont dû être transcrits sur des registres, sur des actes et tout ce qui a été écrit ainsi se perpétue, les scribes y tiennent comme à la prunelle de leurs yeux. Ensuite dans la prononciation MITAW on voit que le "an" de ANGUIGNAC a disparu de même que le "gu", cela sous-entend que les locuteurs du coin qui ont adopté ce toponyme en MITAW, savaient très bien ce qu'il signifiait en breton; "an" est l'article le, la en breton et le nom était féminin, d'où la suppression du "g" initial, je pense à GEUNIEK (marécageux) plus qu'à GWERNIEK (marécageux mais aussi aulnaie), ce qui correspond bien à la nature des terrains environnant ANGUIGNAC, HAUT et BAS. Quand le toponyme a été adapté en MITAW on a enlevé l'article "an" pour le remplacer par "le", mais placé avant HAUT et BAS, ce qui était dans la bonne logique, alors qu'en français on s'est empêtré avec des formes écrites anciennes. Ne nous en plaignons pas car c'est ce qui nous permet aujourd'hui de trouver le sens de certains toponymes. ANGUIGNAC semble être l'équivalent de LANGUENIAC à la NOE BLANCHE en ILLE ET VILAINE, mais là un "l" est venu se rajouter à l'article

breton "an", ce qui fait double article, à moins que dans ce cas "lan" soit réellement "lan", c'est à dire une terre consacrée indiquant un ancien monastère. Par contre en PLESSE nous avons LE GUIGNOUX qui semble être de la même famille que AN-GUIGNAC, mais cette fois l'article a bien été traduit et il a évolué plus longtemps avant d'être fixé par l'écriture, car de GUIGNAC il a dû passer par GUIGNOC, puis GUIGNOUC, GUIGNOU.(1)

Le Parler MITAW ne concourt pas toujours à trouver la bonne solution, parfois même il la complique, car très souvent il y a l'effet caméléon, la systématisation de la prononciation dont le bel exemple est le mot "sabot" prononcé SABYAW, alors qu'étymologiquement cela ne devrait pas se produire. Cela me fait penser à un certain nombre de toponymes appelés CADORAIS et VENOURAIS sur GUEMENE-PENFAO et DERVAL. En MITAW on dit CADORA, VENOURA comme si un suffixe "ais" avait été rajouté à des noms de famille, mais CADOR et VENOUR sont inconnus comme noms de familles, alors il faut chercher ailleurs. Pour CADORAIS on pourrait penser que c'est le nom de famille CADORET devenu nom de lieu, le cas n'est pas rare, la preuve le nom de SAINT CADO ou CADOC est bien devenu toponyme puisque nous avons CADO en SAINT NICOLAS DE REDON et CADEUC en MARSAC. Mais ceci donne peut-être la solution, Saint KADOG est un saint très connu dans toute la Bretagne, une sorte de saint "guérit tout", invoqué pour

toutes sortes de maux, ulcères, tumeurs, cécité, surdité, morsures de serpents, préservation du bétail, il n'est donc pas étonnant qu'il ait été honoré en NAMNEDIE comme dans le reste de la Bretagne. Aussi je proposerais pour LA CADORAIS, KADOG+REUN (tertre, colline) la colline de Saint KADOG et pour VENOURAIS, GWENOG+REUN, la colline de Saint GWENOG, autre saint breton bien connu dans nos contrées et attesté par les toponymes de GUENOUVRY et TREGUENEUC en GUEMENE-PENFAO, TREVENAI en HERIC et TREVENEUC en DONGES.

Yann MIKAEL

(1) Le phénomène du double article est assez fréquent, beaucoup de noms de lieux sont appelés "L'ANGLE", rien à voir avec le français "angle" mais c'est AN-GLEN, la vallée. En PLESSE il y a Le DRENY et l'ANDRENY, ce sont les même toponymes, mais pour l'ANDRENY on a rajouté l'article français sur l'article breton (AN DRENIC: l'épinette). Le record des articles français rajoutés semble être détenu par les lieux appelés LE LANDREAU qui à l'origine devaient être AN DRO (les chênes), DRO est une forme contractée du Breton "DERO". Une première forme a du être L'ANDREAU, ensuite on a du écrire LAN-DREAU, sans apostrophe, puis en fin de compte rajouter un autre "le". Il existe aussi des toponymes comme LES LANDRIAUX qui seraient des pluriels de LANDREAU. Prononcé en MITAW cela devient LENWDERYAW, le "e" escamoté entre "d" et "r" reprend sa place.



vôz étz la paraul

LE C.U.A.B. (COMITE POUR L'UNITE ADMINISTRATIVE DE LA BRETAGNE) AUQUEL ADHERE BERTAEN GALEIZZ - BRETAGNE GALLESE SE BAT TOUJOURS POUR LA REUNIFICATION DE LA BRETAGNE HISTORIQUE. NOUS DONNONS LA

PAROLE A SON PRESIDENT, RONAN DANTEC QUI S'ATTACHE ICI A MONTRER L'IMPORTANCE ECONOMIQUE DE L'UNITE OU PLUTOT LE HANDICAP DE LA SEPARATION. "PAYS DE LOIRE: PAYS BIDONS; PAYS NANTAIS: PAYS BRETON!"

la réunification administrative : un enjeu actuel

Rassemblant environ 80 associations sur l'ensemble de la Bretagne, le Comité pour l'Unité Administrative de la Bretagne (C.U.A.B.) milite depuis maintenant plusieurs années pour que la capitale des Ducs de Bretagne retrouve enfin sa région naturelle dans une même entité régionale administrative.

Est-il encore nécessaire de rappeler les nombreux handicaps que constitue le découpage actuel pour la Loire-Atlantique? - Handicap économique: avec 60 000 chômeurs en Loire-Atlantique, les "Pays de Loire" ont depuis longtemps fait la preuve de leur caractère néfaste à ce niveau. Regroupement de départements aux intérêts contradictoires, entre la Loire-Atlantique, tournée vers la mer, avec une zone d'influence surtout littorale et remontant jusqu'à QUIMPER, et des départements comme la Sarthe, déjà dans l'orbite parisienne, les "Pays de Loire" ne peuvent permettre aucune dynamique économique, alors que la situation industrielle nécessite de plus

en plus des plans régionaux cohérents. Trois dossiers illustrent particulièrement cette donnée.

- "L'affaire" du car-ferry de la B.A.I.. Malgré l'accord final il est difficile d'oublier que dans un premier temps, Ollivier GUICHARD avait refusé toute aide à cette construction, rendant le choix des Chantiers de SAINT-NAZAIRE peu probable. Ce n'est que suite à des pressions importantes de la part des milieux économiques et politiques bretons, menaçant de cesser toute collaboration sur d'autres dossiers avec les "Pays de Loire", qu'Ollivier GUICHARD, le Président de Région est revenu sur sa décision. Mais à travers ces difficultés la démonstration est nette.

D'une part une solidarité régionale évidente, à la fois dans la mise en place d'une structure comme la S.A.B.E.M.E.N., rassemblant les Collectivités Locales et les milieux économiques sur un même projet, les lignes trans-Manche, important pour l'activité bretonne, ou dans la volonté affirmée en

Bretagne que ce car-ferry soit construit à SAINT-NAZAIRE.

De l'autre côté, l'absence d'un volontarisme et d'une politique globale, comme l'ont bien illustrés les tergiversations concer-



- La route des estuaires, véritable serpent de mer, projet régulièrement ressorti des cartons, illustre aussi l'écartèlement des "Pays de Loire". Si cet axe ralliant le Pays Basque à l'Europe du Nord aura une importance à l'horizon 1992, à l'heure de l'acte unique européen, les deux tracés proposés, l'un par NANTES, l'autre par LE MANS, ne sont pas pour favoriser l'unité régionale... Le retard considérable pris dans la modernisation de l'axe RENNES-NANTES (un des tronçons de la route des estuaires) est un scandaleux exemple de ce découpage... Il y a bien eu dans ce cas une volonté de contre-carrer une collaboration économique qui, rompant le traditionnel axe PARIS-Provence, aurait permis à la Bretagne, et donc à tout l'Ouest, d'être plus apte à affronter la crise, sans toujours être à la remorque, et première victime en période de récession (exemple de l'électronique) des décisions de ces états-majors parisiens.

- Enfin les débats actuels concernant les implantations de "technopoles" ne sont pas non plus étrangers à ces problèmes de découpage. La nécessité de la coopération entre NANTES et RENNES..., et d'une coopération sur l'ensemble de la Bretagne (attention au risque d'une barrière RENNES-NANTES qui pénaliserait le Centre Bretagne et le Finistère) saute ici aux yeux. Pourtant si une amorce de concertation entre RENNES et BREST se fait jour il n'en a encore rien été avec NANTES.

La nécessité économique de ce rassemblement est donc indiscutable. A travers les rencontres entre MM. BOURGES et GUICHARD, Présidents des "Régions" Bretagne et Pays de Loire, on note bien une amorce de discussion..., mais bien épisodique et difficile, comme l'a démontrée l'affaire du car-ferry de la B.A.I.. Pour une véritable cohérence au niveau économique, il est plus que jamais nécessaire de rassembler les départements bretons... et leurs budgets dans une réelle structure décisionnelle. A l'heure de l'Europe, avec le pas irréversible que constitue dans ce sens 1992, "les petites et absurdes" régions françaises seront bien incapables de résister aux "lands" allemands et aux véritables régions espagnoles ou anglaises. C'est cette évidence qui nous permet de penser qu'avant la fin du deuxième millénaire, la Bretagne sera de nouveau réunifiée dans l'Europe des régions qui s'amorçait aujourd'hui.

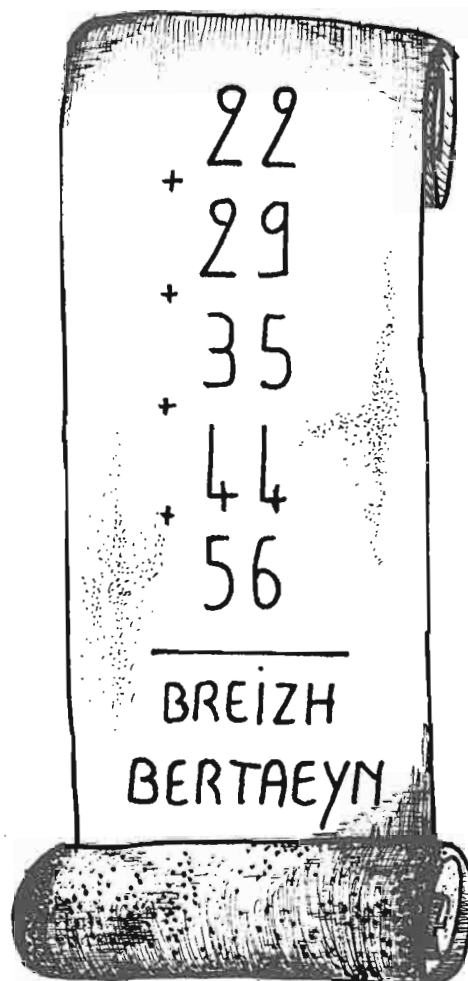
Sur le plan culturel, le découpage actuel engendre bien évidemment de nombreux problèmes. La difficulté pour les associations culturelles bretonnes de Loire-Atlantique de recevoir des aides régionales des structures "Pays de Loire" en est un exemple significatif. Mais en filigrammes, on peut surtout redouter la dilution de l'esprit breton en

Loire-Atlantique, sentiment d'appartenance à une communauté que ne remplacera jamais l'idée "Pays de Loire", on ne substitue pas l'idée "Pays de Loire" à une entité millénaire: la Bretagne, une préfabriquée "terre de communication" les "Pays de Loire", où aucun ciment culturel ne lie les habitants. De nombreux sondages ont ainsi indiqué que les "Pays de Loire" restaient la région où le sentiment régional était de loin le plus faible... on s'en serait douté! A l'heure où les valeurs de solidarité déclinent dans notre société, ce sentiment d'appartenance à une communauté est un lien précieux... qui n'est en rien synonyme de repli et d'intolérance. Il est par exemple frappant de remarquer que les phénomènes de rejet et de xénophobie sont surtout nets dans les grands centres urbains, où l'appauvrissement culturel est le plus patent. C'est donc un patrimoine important à conserver pour l'avenir et l'évolution de nos sociétés.

Si la réunification administrative de la Bretagne est donc plus que jamais une revendication actuelle, n'ayant rien à voir avec un folklorisme attardé, il s'agit maintenant de le traduire. Le sondage réalisé l'année dernière par FR3 qui indiquait que les 2/3 des habitants de Loire-Atlantique étaient favorables à cette réunification confirme la légitimité de notre action. Mais à travers les résultats des élections régionales, où les petites listes relayant notre revendication ont été laminées, il s'avère aussi qu'il est difficile de démontrer les nombreuses conséquences concrètes de ce découpage et l'importance de ce thème. C'est donc dans cet axe que travaille actuellement la commission permanente du C.U.A.B., élue tous les ans, par l'Assemblée Générale de l'association.

L'action actuelle se concentre sur plusieurs points précis: Organisation d'une fête de la Bretagne à NANTES, d'une structure rassemblant les élus des "Pays de Loire" favorables à ce redécoupage, relance du C.U.A.B. des autres départements bretons, édition d'une plaquette sur les aspects économiques de ce redécoupage, et enfin lancement d'une radio bretonne à NANTES: **Alternantes F.M. 97.5**

Ronan DANTEC





ALTERNANTES FM 97.5 une radio bretonne à Nantes

Après plusieurs mois de préparation cette radio a commencé à émettre début mai. L'idée, fort simple, a été de regrouper à côté du C.U.A.B., d'autres sensibilités associatives nantaises. Ainsi, à égalité avec le C.U.A.B., NANTES Ecologie a aussi investi 30 000 francs dans le projet. Par ailleurs de nombreuses associations de milieux divers ont "payé" leurs heures d'émissions (S.P.A., étudiants, Tiersmondistes, associations antiracistes, associations culturelles, communautés immigrées...). Ainsi en rompant les barrières habituelles entre les milieux associatifs, nous avons pu nous doter d'un outil de communication important, à l'impact considérable par rapport à nos moyens habituels (tracts, affiches ...).

En quelques mois, **Alternantes** qui vit principalement des cotisations de ses auditeurs, sur l'idée "payez-vous

le service " (info-détente), cotisations estimées à 200 francs par an - a déjà regroupé un bon réseau de sympathisants et atteint un taux d'écoute non négligeable. Il est vrai qu'avec notre bande musicale constituée essentiellement de bonnes chansons françaises et de musique folk principalement bretonne, nous avons aujourd'hui peu de concurrents dans la soupe habituelle de la bande F.M.. Vivant sans subvention et sans publicité, **Alternantes**, arrivant bien après la première vague des radios "libres", et en ayant tiré les conséquences, peut être une expérience importante dans le domaine de la F.M., son succès pouvant entraîner d'autres créations.

Sur deux axes complémentaires, l'ouverture sur le monde et l'ancrage sur la vie locale et régionale, **Alternantes** laisse évidemment une large place à la culture bretonne.

Alors qu'il est difficile

à NANTES de recevoir la "matière bretonne", que ce soit l'information régionale (on est plus facilement au courant de ce qui se passe au MANS qu'à RENNES!), ou l'actualité culturelle, **Alternantes** propose à 19h20 (sauf l'été), un bulletin quotidien sur l'actualité du jour en Bretagne. Le seul en Loire-Atlantique, et de nombreux magazines consacrés à la culture bretonne.

Ainsi durant l'été, **Alternantes** assure une heure quotidienne en direct des différents festivals. Présente au festival Interceltique, aux "Tombées de la nuit", se faisant l'écho des festivals à QUIMPER, à MALESTROIT, des Assemblées Gallèses.... **Alternantes** a fait cet été un effort important pour que NANTES profite aussi de cette profusion de créations que connaît cet été la Bretagne. Mais nous n'avons pas oublié ce printemps les événements nantais:



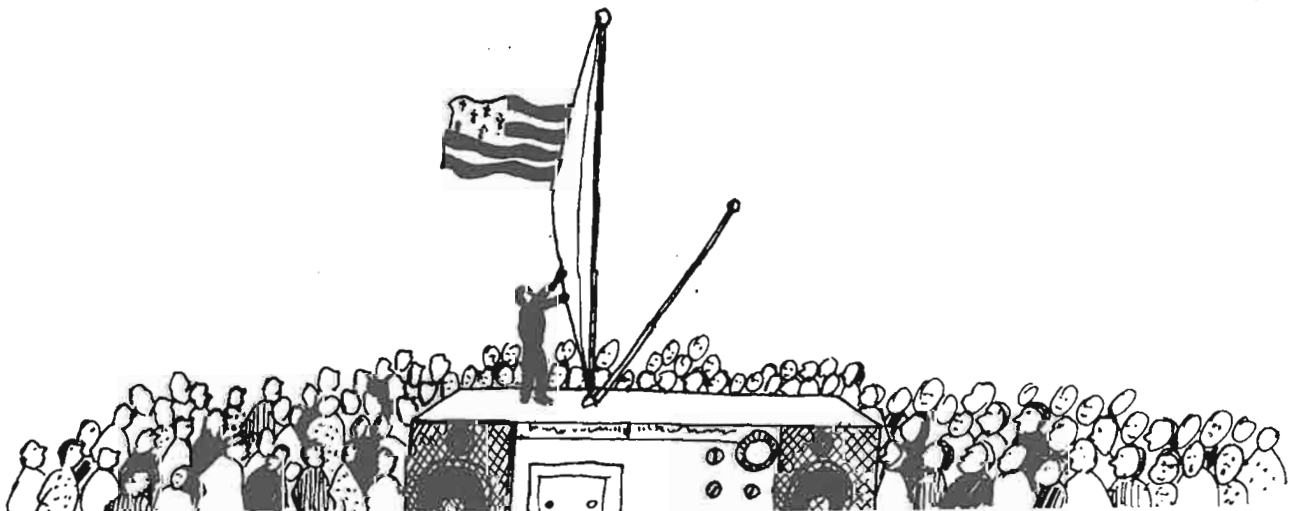
création "Odyssée celtique" par le Cercle Celtique d'ORVAULT, concert du groupe rock celto-finnois EV, première du nouveau spectacle de Jean KERGRIST... Reflet à NANTES, **Alternantes** a eu ces dernières semaines maintes fois l'occasion de le démontrer.

Le C.U.A.B. a donc investi 30 000 francs dans cette action. Somme faible au regard de l'impact, mais conséquente pour toute association. Aussi nous avons lancé une souscription auprès de toutes nos associations membres pour qu'elles participent à ce financement. Aujourd'hui nous avons rassemblé la moitié de cette somme... Mais la collecte continue. Parallèlement **Alternantes**

a aussi besoin de la participation financière de tous ses auditeurs. Soit un chèque de 200 francs à l'ordre d'**Alternantes**, soit une souscription par virements trimestriels de 50 francs (ordres de virements disponibles à la station). Il est aussi particulièrement important que nous fassions comprendre à nos auditeurs que le service radio n'est gratuit qu'en apparence, que s'ils ne le financent pas par l'insertion de messages publicitaires, il est nécessaire qu'ils le payent directement. Le pari d'**Alternantes** est aussi là: dans l'existence d'auditeurs responsables, conscients de l'enjeu de cette action, en nombre suffisant, important pour la conservation de l'identité bretonne en Loire-Atlantique.



Le samedi 28 novembre prochain, NANTES ECOLOGIE, une des associations gestionnaires d'ALTERNANTES, organise un fest noz au Palais du Champ de mars, à NANTES, de 21 heures à l'aube. Au programme: BLEIZI RUZ, SONERIEN DU, TAMMLES .



BERTAÉYNN / BREIZH

DIWAN : C'EST LA RENTREE

DIWAN annonce une rentrée "normale". Les effectifs sont en augmentation de 15% environ et s'élèvent à 430 élèves dans 18 écoles. Une école maternelle a été réouverte à NANTES après une petite éclipse. Pourtant une menace plane sur DIWAN. Les 48 salariés de l'association ont tous leur préavis de licenciement qui s'achève le 30 novembre.

Où est donc le problème? DIWAN réclame depuis sa création son intégration dans un service public d'Education Nationale rénové qui reconnaisse son système d'enseignement. Ce système -l'immersion linguistique - n'a plus besoin de prouver son efficacité. Les négociations avec le Ministre de l'Education Nationale traînent et le problème financier devient de plus en plus difficile pour l'association.

C'est sans doute au nom de la liberté des parents de choisir une école pour leurs enfants qu'on refuse à DIWAN les moyens de vivre!

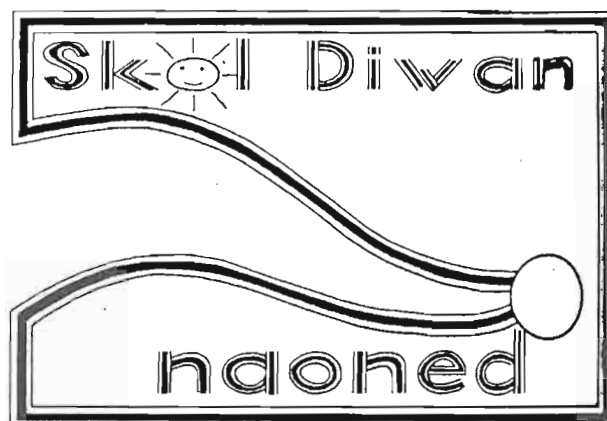
Les échos des manifestations en faveur de la liberté de l'enseignement, du respect d'un projet pédagogique sont aujourd'hui loin. Il est vrai que ce sont "ces défenseurs de la liberté" qui sont aujourd'hui en charge des dossiers.

Un problème financier? Mais que représente DIWAN (auquel il faut ajouter les IKASTOLAK de SEASKA, les CALENDRETAS, les BRESSOLAS et ARRELS,...) dans le

budget de l'Etat?

Et surtout, les Bretons, comme tous les peuples, ont le droit de recevoir un enseignement dans leur langue. Pour le moment ils doivent donc payer avec leurs impôts des écoles françaises et en plus "se payer" des écoles bretonnes.

SKOL DIWAN NAONED



L'école DIWAN de NANTES a (ré)ouvert ses portes en septembre au 3, rue Harouys. Cette école, comme les autres écoles DIWAN a besoin, chaque mois, de 10 à 12 000 francs (salaires de l'instituteur et des auxiliaires pour l'accueil et la cantine, frais de locaux et achats de matériel pédagogique).

Pour soutenir l'école DIWAN de NANTES vous pouvez:

- Adresser un chèque à l'ordre d'EVIT DIWAN - 3, rue Harrouys - 44000 NANTES.

- Faire un virement mensuel.

AFILONJAEY

E L'PARLEMAN D'ILEU

Parlemân: parler, langage, langue.

Bardin (ou bordin): débris végétaux repoussés par le vent en bordure de l'eau, sur le bord; par extension, toutes sortes de débris et de déchets (sales, gluants ou humides).

Āy: (avec un â) (ou **bouy, boér**): étendue d'eau, mer. Aller à la baille, se baigner; tomber à la baille, tomber à l'eau.

Morson: bruit sourd de la mer qui varie suivant la direction du vent. **Morseon** dans le dialecte bas-breton, aujourd'hui éteint, de BATZ SUR MER. **Mordrouz** en Léon.

Brând (ou veuz): bourdonne.

Cânt: quand, avec un t prononcé.

S'rin: rosée, petite pluie fine qui tombe doucement, bruine, fraîcheur (humide) du soir. La fraîche.

Chê: tombe, choit.

At'say: au soir (at'say).

Ileu: ici (ilec).

Prêche: parler mais aussi prêcher au sens propre, ou discourir, enseigner,..., puis bien parler (dans ce cas on utilise plutôt pârler comme en français).

Fayi: (chose) de peu, petit, mauvais, médiocre, de trois fois rien.

Souray: soleil (prononciation de la presque ile guérandaise).

Erussé: érafler en surface, effeuiller.

Grou: glace cf. **geroué**, glacé; à ne pas confondre avec les **groux (les gruaux)**.

In pti: (un petit) un peu.

Dejêloér: "dégeloires"; trou dans la glace là où cette dernière dégele.

Oùr: heure.

Harb: herbe.

Cressu: cru (de croître); **cressu bin cressu:** très bien monté.

Qyo: clos, champ.

Sanbon: sent-bon, parfum.

Prey (la): prée (la); grand pré, prairie.

Eou (éou, éyou): où.

S'cut: se cachent.

Qënéo: petit(s) enfant(s), gosse(s).

Caüz: parle.

In tan: un moment, in instant.

Huraù: giboulée.

Bufe: souffler, souffler sur, rejeter de la buée, de la fumée et par extension: brouter (en parlant d'un moteur), forcer, peiner et souffrir.

Neti: nettoyé, rendu net.

Ni-dla-pyey: nid de la pluie, direction d'où vient la pluie; (le) Sud-Ouest.

Sant: odeur (= de "sente", sentier).

Tar: terre.

LA NE A JENW BATIS

NENWT: NANTES

Rvlapëy: averse.

Chëyë daka: tomber dru.

Dwë: petite mare servant autrefois pour rincer le linge ou même le laver.

Swiy: linge pour essuyer, désigne aussi une taie d'oreiller.

Beluëtë: étinceler.

Chenwmirëtë: sourire.

Ebëluëtë: plein d'étincelles, ébloui.

Ghenm: se plaindre.

Kontenwtëy: contenté.

Eknë: fatigué.

Arbron: sein.

ABON'ÔZ

Le LIAN - Revue de la Fédération culturelle BRETAGNE GALLESE/ BERTAEYN GALEIZZ, le bourg, 56430 CONCORET.

Commission paritaire n° 62 670. ISSN 02226359. Responsable de la publication: Gilles MORIN. Abonnement pour 1987, soit quatre numéros: 70 francs. Cotisation à l'association: 50 francs, Demitarif pour étudiants, apprentis, chômeurs...: 25 francs.

